

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 16 Septembre 2014 - 21 Dhu al-Qidah 1435 - N° 724 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGÉRIE - PORTUGAL

Le ministre portugais des AE reçu par le Premier ministre

Page 5

ALGÉRIE - FRANCE
M. Messahel reçoit le chef d'état-major des Armées françaises

Page 24

ALGÉRIE - ETATS-UNIS
L'ambassadrice américaine à Alger se recueille à la mémoire des Martyrs de la Révolution algérienne

Page 24

La Chine salue la libération des 2 diplomates algériens enlevés

Page 24

MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU PLAN CANCER

Fermes instructions de M. Boudiaf

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a donné, lundi à Alger, instruction aux Directeurs de santé publique (DSP) des wilayas du pays, pour la mise en œuvre effective du plan cancer. «Le plan cancer 2015-2018 doit être appliqué par l'ensemble des DSP du pays selon un échéancier qui doit être prêt, au plus tard, au début du mois d'octobre», a précisé M. Boudiaf, lors d'une réunion de coordination au sujet du Plan cancer. Le premier responsable du département de la Santé a insisté sur la formation initiale et continue des médecins, pour une meilleure prise en charge des malades atteints de cancer... Parmi les mesures prises figurent principalement la création de centres anti-cancer, l'importation d'accélérateurs, le dépistage précoce des cancers et la prévention et sensibilisation sur la pathologie.

Page 3



OUVERTURE DU TÉLÉPHÉRIQUE BAB EL OUED-BOUZARÉAH :

Plus de 2 400 voyageurs transportés par heure

Page 3

LE DG DE LA SÛRETÉ NATIONALE L'A RÉITÉRÉ À ANNABA

«L'entraînement spécialisé, axe principal de la stratégie de formation de la DGSN»

Page 6

MOHAMED AISSA L'A RAPPELÉ
«Les mosquées en Algérie sont immunisées contre les idéologies extrémistes»

Page 4

SANTÉ

Allergies alimentaires

Les nouveaux aliments à risque

Pages 12-13

FORMATION FOOTBALL

Signature d'une convention-cadre entre le ministère de la Formation professionnelle et 14 secteurs

Page 4

MATCH AVANCÉ L1 MOBILIS (4^e J), CE SOIR À 19 HEURES À SÉTIF, ESS-NAHD

Les Sang et Or défient les Aigles de Sétif

Page 21

BÉCHAR

Ouverture officielle de la Faculté de médecine

Page 7

Météo



Régions Nord : 33° à Alger

Temps voilé à nuageux avec localisation tendance orageuses notamment vers les régions de l'intérieur en après-midi/soirée.

Les vents seront variables à modérés près des côtes et faibles vers l'intérieur. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux avec développement de foyers orageux de Sud-Ouest vers le Nord sahara et le Hoggar/tassili.

Les vents seront modérés 20/40 km/h avec soulèvements de sable vers le Sahara Central et la Saoura.

Max

Min

Alger	33	24°
Oran	32°	23°
Annaba	33°	22°
Béjaïa	32°	24°
Tamanrasset	34°	22°

Horaires des prières

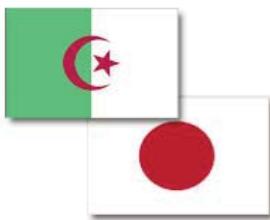
Mardi 21 Dhu Al-Qidah 1435

Fajr	05:02
Dohr	13:20
Asr	16:15
Maghreb	18:59
Isha	20:18



POUR MARQUER LES 50 ANS D'AMITIÉ AVEC L'ALGÉRIE Conférence demain à l'ambassade du Japon à Alger

L'ambassade du Japon à Alger organise mercredi 17 septembre à 11 h une conférence de presse à l'occasion de la publication en langue arabe et française du livre Le Japon et l'Algérie, une histoire de 50 ans d'amitié, par les Editions Casbah.



DEMAIN À 11H Farouk Ksentini invité du Forum d'El Wassat

M. Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (Cnppdh), sera l'invité mercredi 17 septembre à 11h du Forum du quotidien El Wassat. La rencontre se déroulera au siège de la publication sis 5, rue Branley, El Mouradia, Alger).



SAMEDI 20 SEPTEMBRE À BORDJ BOU ARRERIDJ Conférence sur la réconciliation nationale

La coordination des comités de soutien au Président organise samedi 20 septembre à 9h au Centre culturel Mohamed Boudiaf, une conférence sur la réconciliation nationale.

CE MATIN AU SIÈGE DE LA CAACI Présentation du Salon BAU-2015



La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie) procédera ce matin à 9h en son siège, à la présentation du Salon BAU-2015 pour l'architecture, les matériaux et les systèmes, qui se tiendra du 19 au 24 janvier 2015 à Munich.

DEMAIN À L'AURASSI 1er conseil scientifique de la COSOB

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) organise le 17 septembre à l'hôtel El-Aurassi le premier colloque de son conseil scientifique : « l'introduction en bourse ? Enjeux ».



LES 30 ET 31 OCTOBRE À BATNA

Séminaire sur les pathologies génétiques

Le séminaire pathologies génétiques constitutionnelles ou acquises : réalités et perspectives se tiendra les 30 et 31 octobre 2014 à Batna.

BÉNÉVOLE SANS FRONTIÈRES Collecte de dons pour les centres de vieillesse

Dans le cadre de leurs actions de bénévolats, le groupe Bénévoles sans frontières et l'association Ibtissama organisent une collecte de dons pour l'événement « en n'oublient pas nos pères et mères à Dar El Adjaza » pour prendre la joie et le sourire à nos pères et mères, prévu pour les 25, 26 et 27 septembre 2014. Pour d'infos sur la page Facebook bénévoles sans frontières ou au numéro 05 51 12 75 30.



3281 mines datant de l'époque coloniale découvertes et détruites en août 2014

3 281 mines datant de l'époque coloniale, découvertes le long des frontières Est et Ouest du pays en août 2014, ont été détruites, a-t-on appris dimanche de bonne source. Ainsi, à la 2^e Région militaire, 360 mines antipersonnel, 576 mines anti-groupes et 21 éclairantes, ont été découvertes et détruites. Au niveau de la 5^e Région militaire, le décompte pour la même période fait ressortir que 2 266 mines antipersonnel, 37 mines anti-groupes et 21 mines éclairantes, ont été découvertes et détruites. La même source précise que le total général des mines découvertes et détruites s'élèveait à la date du 31 août 2014, à 744 236, soit 626 968 mines antipersonnel, 112 685 mines anti-groupes et 4 583 mines éclairantes.



EDUCATION

20 milliards de DA pour les cantines scolaires en 2014

Le ministère de l'Education nationale a consacré cette année un budget de 20 milliards de DA pour les cantines scolaires au niveau des établissements d'enseignement primaire du territoire national pour assurer des repas équilibrés aux élèves, a indiqué dimanche l'inspecteur général et représentant de la ministre de l'Education nationale Nedjali Messeguem. Lors de l'ouverture officielle des cantines scolaires au niveau des écoles primaires de Hraoua, El Hamiz et Bab Ezzouar (Alger), M. Messeguem a ajouté que ce budget alloué par le ministère de l'Education sera déboursé uniquement pour assurer les repas aux élèves, précisant que la commune prendra en charge la gestion des cantines. Il a en outre indiqué que l'Algérie compte 18 000 écoles primaires et 14 586 cantines scolaires, ajoutant que toutes ces cantines seront ouvertes dimanche en vue d'améliorer les conditions d'accueil des élèves.



Il a affirmé que 80 % des écoles primaires disposent de cantines scolaires soit 3 300 000 repas assurés.

DU 10 AU 12 OCTOBRE À CONSTANTINE 10^e journées internationales de cancérologie

Placées sous le thème de « l'oncogériatrie », les 10^e Journées Internationales de Cancérologie de Constantine se tiendront du 10 au 12 octobre 2014 à Constantine.

GOUVERNEMENT-SYNDICAT-PATRONAT

Réunion de la tripartite pour l'examen des recommandations issues de sa dernière réunion

Le groupe de travail de la tripartite (gouvernement-syndicat-patronat) se réunira jeudi prochain, pour l'examen du suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives au pacte économique et social de croissance, issues de la dernière réunion de la tripartite, a-t-on appris lundi auprès de la Confédération générale des entreprises algériennes (Cgea).



En marge de la cérémonie de signature d'une convention-cadre entre le ministère de la formation professionnelle et plusieurs secteurs, organisations patronales et l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), le président de la Cgea, Habib Yousfi a indiqué à l'APS que la prochaine réunion de la tripartite sera consacrée à la présentation et à l'examen du rapport sur la mise en œuvre des

recommandations issues de la dernière réunion de la tripartite, tenue le 23 février dernier.

La 16ème réunion de la tripartite avait examiné plusieurs dossiers relatifs notamment à l'encouragement de la production nationale et à l'article 87-bis du code du travail (abrogé récemment), outre la relance du crédit à la consommation pour les produits nationaux.

OUVERTURE DU TÉLÉPHÉRIQUE BAB EL OUED-BOUZARÉAH : Plus de 2 400 voyageurs transportés par heure

Le téléphérique reliant les communes de Bab El Oued à Bouzarah, sur un longueur de 3 km et à une hauteur de plus de 360 m, avec une capacité de transport de 2 400 voyageurs par heure et par sens est opérationnel, a constaté un journaliste de l'APS lundi.

Doté de 57 cabines ovales de couleur bleue foncé d'une capacité de transport de 10 à 15 personnes chacune, ce téléphérique sera accessible aux usagers tous les jours de la semaine de 6h00 à 19h00, à raison de 30 DA par personne, a-t-on appris auprès de l'Etsus (établissement de transport urbain et suburbain d'Alger) chargé de son exploitation commerciale.

Le téléphérique de Bouzarah peut transporter jusqu'à 2 400 voyageurs par heure et par sens, là durée moyenne du trajet Triplet-Djebel Koukou étant de 12 minutes, selon la fiche technique du projet. Lors du voyage inaugural, entamé vers midi, le ministre des Transports Amar Ghoul, accompagné du wali d'Alger Abdellak Zoukh, des cadres de l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA) et de nombreux journalistes, a



effectué un aller-retour, admirant la vue de la baie d'Alger et déplorant les nombreux bidonvilles implantés tout au long du trajet du téléphérique.

Le ministre s'est félicité de la mise en service de ce moyen de transport urbain de voyageurs par câbles, qui emploie 78 jeunes issus des quartiers qu'il traverse aussi bien à Oued Kereche qu'à Bouzarah.

Conçu pour apporter une solution de transport adéquate et conforme à la topographie accidentée des quartiers de Mont-plaisant, Beau-Fraisié, Scafino, et Cité Mollines, Djebel Koukou et La Fantom, ce téléphérique était attendu avec impatience par les habitants de ces

quartiers difficiles d'accès par route. L'exploitation de cette liaison, dont la réalisation entamée en 2009 a coûté 2,5 milliards de DA, était en effet programmée initialement pour le mois de janvier puis fin juin derniers. En prévision de la mise en service de ce téléphérique, la protection civile de la wilaya d'Alger avait organisé en juillet une formation accélérée pour 20 sapeurs-pompiers pour les besoins d'un plan d'évacuation d'urgence de passagers en cas de panne.

Le «Bab El Oued-Zghara» dans le pipe

M. Ghoul a par ailleurs souhaité voir les travaux du télé-

phérique reliant Bab El Oued à Zghara, sur les hauteurs de la commune de Bologhine, réalisés «dans les délais arrêtés». Le ministre a indiqué que les travaux de réalisation de six téléphériques sur les 15 programmés seront lancés prochainement dans plusieurs wilayas.

«Le projet du téléphérique Bab El Oued-Zghara (2 km) a été confié à l'entreprise française Pomagalsky. Les travaux vont démarrer au cours du 4e trimestre de 2014, probablement en décembre, et les délais sont de 24 mois», a précisé à l'APS le P-DG de l'EMA, Aomar Hadbi.

Une société mixte, regroupant l'EMA, l'Etsus et le groupe français Pomagalski, spécialisé dans le matériel de levage et de manutention (dont les télécabines) est en cours de constitution.

Cette société mixte sera chargée des études, de la réalisation, de l'exploitation des téléphériques et leur maintenance à l'échelle nationale ainsi que l'ouverture, dans les environs d'Alger, d'une unité d'assemblage de télécabines, a précisé M. Hadbi.

NOUVELLE LIGNE FERROVIAIRE BIRTOUA-ZÉRALDA: Les travaux avancent «très bien»

Les travaux de réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire à double voie électrifiée Birtouta-Zéralda (Algier) «avancent bien» et «toutes les contraintes» ont été levées, a affirmé lundi le ministre des Transports Amar Ghoul.

«Grâce au relogement de 132 familles, le wali a permis de lever toutes les contraintes qui bloquaient l'avancement du projet de la ligne ferroviaire Birtouta-Zéralda. Les travaux sont très bien avancés», s'est félicité M. Ghoul après une visite d'inspection à différents points du chantier.

La wilaya d'Alger avait entamé le 21 juin dernier la distribution progressive de 25 000 logements sociaux aux familles issues des sites précaires et la priorité avait été accordée à celles dont les baraqués bloquaient d'importants projets comme ceux du stade de Birkhadem ou de la ligne ferroviaire Birtouta-Zéralda.

Le ministre a invité les responsables du projet et les entreprises de réalisation de cette ligne de 21 km à fournir davantage d'efforts, notamment avant l'hiver, pour qu'elle soit livrée dans «les délais arrêtés».

«Cette ligne ferroviaire électrifiée à double voie sera mise en exploitation fin décembre 2015», indique sur son site l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), maître d'ouvrage délégué du ministère des Transports.

Qualifiée de «névralgique» eu égard à ses retombées en matière de transport des personnes et de développement du tourisme dans la wilaya d'Alger, la future ligne Birtouta-Zéralda s'inscrit dans le prolongement de la voie Alger-Blida.

Cette ligne ferroviaire, qui traverse une partie de la Mitidja et du Sahel, est dotée de cinq gares: Birtouta, Tessala El Merdja, Sidi Abdallah, au futur pôle universitaire de Sidi Abdellah, le terminus étant Zéralda.

M. Ghoul a rappelé que deux autres extensions de cette ligne sont en études: il s'agit de la ligne Zéralda-Aïn Béniâ par Staouéli et Chéraga (15 km) et la ligne Zéralda-Gouraya (Tipasa) longue de 90 km, et desservira Bou-Ismail, Tipasa et Cherchell.

PLAN CANCER :

Le ministre de la Santé donne instruction aux directeurs de santé pour sa mise en œuvre

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a donné, lundi à Alger, instruction aux Directeurs de santé publique (DSP) des wilayas du pays, pour la mise en œuvre effective du plan cancer.

«Le plan cancer 2015-2018 doit être appliqué par l'ensemble des DSP du pays selon un échéancier qui doit être prêt, au plus tard, au début du mois d'octobre», a précisé M. Boudiaf, lors d'une réunion de coordination au sujet du Plan cancer.

Lors de son allocution d'ouverture de la réunion, le premier responsable du département de la Santé a insisté sur la formation initiale et continue des médecins, pour une meilleure prise en charge des malades atteints de cancer.

Le Plan national de lutte contre le cancer vise à trouver des solutions efficaces contre les anomalies rencontrées par le système de santé nationale, dans le dépistage, le diagnostic et le traitement du cancer. Parmi les mesures prises par

le ministère de la Santé figure principalement la création de centres anti-cancer, l'importation d'accélérateurs, le dépistage précoce des cancers et la prévention et sensibilisation sur la pathologie.

Le responsable du plan cancer, P' Messaoud Zitouni a relevé à cette occasion la transition épidémiologique en Algérie, se manifestant par la régression des maladies infectieuses au profit de la propagation des maladies non transmissibles, à l'instar du cancer. Il a, à ce sujet, insisté sur le dépistage précoce du cancer, rappelant que la maladie est guérissable à 100% lorsqu'elle est traitée à temps. Le P' Zitouni a aussi appelé à la mobilisation dynamique de tous les acteurs concernés, à travers tous le territoire, soulignant que le problème majeur ne réside pas dans le manque d'infrastructures mais dans l'organisation, la gestion et la formation du personnel soignant.

Au sujet de l'ordre du jour de la réunion, les organisateurs ont expliqué qu'il s'agissait d'évaluer la réalisation et

l'équipement des centres anti-cancer, notamment ceux de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Annaba, Oran et Constantine.

Des ateliers sur le thème de la ressource humaine spécialisée en oncologie et radiothérapie ainsi que le consensus sur la chimiothérapie destinée aux oncologues, sont aussi programmés. Il est aussi question durant cette réunion de l'assainissement de la gestion de la ressource humaine et du budget ainsi que de la mise en œuvre d'un programme pour assurer une prise en charge à 80 % des malades dans les spécialités de base, comme la pédiatrie, la médecine interne, la gynécologie et la réanimation.

S'agissant du traitement du cancer, le P' Kamel Bouzid, chef de service oncologie au Centre Pierre et Marie-Curie (Cpmc) a insisté sur l'importance de la chirurgie dans la prise en charge du cancer. Il a souligné à ce titre, que la chirurgie guérit 70 % des cancers au stade précoce, suggérant la formation des chirurgiens dans la spécialité de chirurgie carcinologique.



Le P' Bouzid a également proposé la création de services d'oncologie médicale et la désignation de chefs d'équipes et de projets selon les motivations et non pas les grades.

ARMÉE**Visite guidée au profit de journalistes au centre du Service national de Blida**

Une visite guidée de journalistes au centre du service national de Blida a été organisée, lundi, par la Direction générale du service national relevant du Ministère de la défense nationale (MDN), en vue de les informer sur les dispositions de la nouvelle loi 06-14 relative au service national. «Cette visite, inscrite au titre de la mise en œuvre des instructions du Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), vise à informer sur le contenu de la nouvelle loi relative au service national, dont la durée a été réduite à 12 mois», a indiqué, à l'occasion, le chef du centre du service national de Blida, le lieutenant-colonel Belmadani Ahmed. Les journalistes présents ont fait une visite des différents services du centre, où il ont été informés de toutes les étapes par lesquelles passe le jeune appelé sous le drapeau, à commencer par son inscription, puis la visite médicale sélective, avant son orientation. «Tout jeune citoyen âgé de 17 ans se doit de s'inscrire sur les listes de recensement de sa commune de résidence ou de naissance, ou de sa représentation diplomatique ou consulaire, s'il réside à l'étranger, alors que son tuteur légal peut s'acquitter de cette tâche (inscription) en cas de son absence», a indiqué le lieutenant-colonel Belmadani. La présence du jeune concerné est obligatoire pour un examen médical immédiatement après sa convocation par le bureau du service national dont il relève. Les jeunes rencontrés, par l'APS, au niveau de la salle de réception du centre, reçoivent toutes les explications relatives, entre autres, au dépôt de la demande de dispense des obligations du service national, de sursis ou de report pour cause de scolarité ou de formation. En cas de refus de l'intéressé d'accuser réception de son ordre d'appel, ou de rejoindre son unité d'incorporation, il est considéré comme étant en situation d'«insoumission», au même titre que tout citoyen âgé de 25 ans révolu, n'ayant pas régularisé sa situation vis-à-vis du Service national, explique-t-on. Concernant les droits de l'appelé au service national, celui-ci a droit à une allocation mensuelle, alors que la durée de son service national est comptée dans le calcul de l'ancienneté de service exigée pour l'avancement et la retraite, conformément à la législation et la réglementation en vigueur, tout en étant également «considérée comme une période d'expérience professionnelle pour le recrutement», selon la même loi.

VIE NOCTURNE DANS LA CAPITALE L'Ugcaa revendique la sécurité et le transport

R.R

Quelques jours seulement après la tenue à Alger d'un conseil interministériel présidé par le Premier ministre Abdelmalek Sellal et consacré à la gestion au réaménagement de la capitale, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) a organisé hier une conférence au cours de laquelle l'organisation a assuré son soutien à l'initiative du gouvernement qui tend à faire d'Alger une grande métropole dans le bassin méditerranéen.

L'Ugcaa qui a salué les efforts consentis par l'Etat pour redorer le blason de la capitale et développer sa vie nocturne a toutefois relevé certaines contraintes rencontrées par les commerçants notamment sur le plan de la sécurité et du transport.

«Les commerçants sont entièrement disposés à ouvrir leurs magasins le soir. Toutefois, les autorités locales doivent jouer leur rôle en assurant la sécurité et le transport. L'ouverture de certains établissements publics comme la poste serait un atout supplémentaire qui encouragerait davantage les citoyens à sortir la nuit» a indiqué hier le porte-parole de l'Ugcaa, M. Hadj Tahar Boulenouar.

De son côté, le représentant de l'APW d'Alger, M. Mohamed Tahar Dilmî, qui a déploré le manque de communication et de coordination entre les différents secteurs, a plaidé pour l'élaboration d'un plan stratégique multisectoriel pour la gestion de la capitale et la réhabilitation des espaces et des sites historiques et culturels.

D'autre part, le représentant des commerçants du centre commercial de Riadh El Feth, a souligné le manque de transport et la mauvaise gestion du site qui ont contribué, selon lui, à la dégradation et à la réduction de l'activité commerciale au sein de l'Oref.

**FORMATION PROFESSIONNELLE
Signature d'une convention-cadre entre le ministère de la Formation et 14 secteurs**

Une convention-cadre a été signée lundi à Alger, entre le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels et 14 secteurs ministériels, des organisations patronales et l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), pour le développement des qualifications professionnelles et le renforcement des compétences des travailleurs.

Cette convention permettra, à travers ces accords de partenariat, de «réaliser un plan national de formation initiale et continue», afin de «répondre aux besoins relatifs à la mise à niveau professionnelle et à la consolidation des compétences des travailleurs, nécessaires à la réalisation du plan quinquennal de développement 2015-2019», a indiqué le ministre de la formation professionnelle, Noureddine Bedoui.

La mise en œuvre de ce plan national nécessite «un suivi et une coordination dynamique par les différents établissements publics et privés de la formation», a ajouté M. Bedoui, qui a annoncé l'installation d'un conseil commun intersectoriel de suivi et de redressement, sous la supervision de son secteur, en sus de la commission sectorielle, qui sera chargé du suivi et de l'évaluation du plan quinquennal de développement des ressources humaines. Cette convention s'inscrit dans le cadre de l'application de



l'instruction du Premier ministre de 2013 dans laquelle il a appelé l'ensemble des secteurs à contribuer à la formation professionnelle des jeunes, afin d'asseoir une économie permanente. La coordination issue de cette convention inclut l'organisation d'une formation préliminaire en alternance, au profit des primo-demandeurs de la formation, en vue d'une mise à niveau de base, outre des stages pratiques dans le milieu professionnel au profit des stagiaires de la formation résidentielle.

Il prévoit également l'accompagnement des diplômés du secteur, à travers des stages visant à les aider à créer leurs propres entreprises, outre les stages d'insertion professionnelle qui leur permettent d'actualiser leurs connaissances et de renforcer leurs compétences professionnelles.

M. Bedoui a souligné que son secteur préférera la formation en alternance, inspirée de l'expérience allemande qui a déjà «prouvé son efficacité dans les domaines économique et social», ajoutant que le taux de chômage dans les pays ayant adopté ce mode était «le plus bas en Europe».

À cet égard, le ministre a fait savoir qu'un projet de loi sur la formation continue sera présenté prochainement précisant que le texte était adapté aux nouvelles dispositions du projet de loi portant code du travail.

Il a, par ailleurs, indiqué que le secteur accueillait annuellement 600 000 stagiaires et apprentis dans plus de 420 spécialités, englobant 22 filières d'activités professionnelles au niveau de 1 200 structures réparatrices, à travers le territoire national.

**MOHAMED AISSA L'A RAPPELÉ
Les mosquées en Algérie sont immunisées contre les idéologies extrémistes**

Le ministre des Affaires religieuses et des waqfs, Mohamed Aissa, a assuré dimanche que les mosquées en Algérie sont «immunisées» contre les idéologies extrémistes.

Inaugurant l'année de la formation au niveau des instituts nationaux relevant du secteur, le ministre a souligné qu'il sera procédé lors de cette saison à la révision du programme de formation des cadres du secteur, notamment les imams, à travers la révision du contenu en vue de «sortir d'une étape où l'objectif principal consistait à immuniser les mosquées et interdire les courants extrémistes de s'en accaparer».

M. Aissa a affirmé que les mosquées du pays «sont aujourd'hui immunisées» grâce aux mécanismes d'inspection adoptés par le ministère ajoutant que les idéologies extrémistes «sont étrangères à la société algérienne».

Le ministre a également indiqué que l'intérêt de son département sera focalisé cette année sur l'approfondissement de la réforme du système de formation de ses cadres en renforçant la formation dispensée dans les instituts



par une formation parallèle au niveau des «mosquées d'application supervisées par les meilleurs imams» avec une moyenne d'une mosquée par daïra.

Il a affirmé dans ce contexte que l'administration «sera intrinsèquement concernant le lieu réservé à la formation de ses cadres et la désignation des superviseurs de cette opération» au regard de son importance et de son influence sur la société.

«Il existe encore des jeunes qui rejoignent les groupes terroristes et des jeunes qui s'adonnent à la drogue et ont des comportements vils une fois sortis des mosquées d'où la nécessité d'élever le niveau de l'imam afin qu'il puisse assumer son rôle de sensibilisation et d'orientation», a-t-il dit.

Concernant l'enseignement du Coran, M. Aissa a affirmé que «c'est un fait répandu dans la société algérienne» mais le problème réside dans le manque de compétences des enseignants, ajoutant que les écoles coraniques préscolaires seront dotées de moyens pédagogiques et des compétences nécessaires à l'instar des écoles

préparatoires relevant du ministère de l'Education nationale en introduisant des matières importantes dans les programmes comme l'histoire.

Il a également indiqué que son département participera avec le ministère de l'Education nationale à la révision de la matière de l'éducation religieuse dans les écoles publiques et privées pour «en faire une matière qui change les comportements de l'élève et par conséquent de la société».

Dans une conférence de presse à l'issue de la cérémonie d'inauguration, M. Aissa a indiqué à propos des déclarations du syndicat autonome des imams «accusant la tutelle de lui mettre la pression» que le ministère qui œuvre à impliquer cette catégorie dans les décisions «s'intéresse également à préserver la dignité de l'imam et à améliorer son niveau de vie».

Le ministre a en outre évoqué la question de l'appel à la prière soulignant qu'elle sera réglementée selon «la référence religieuse et culturelle en Algérie» à l'instar de plusieurs pays musulmans.

APS

ALGÉRIE - PORTUGAL

Lamamra reçoit à Alger son homologue portugais

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu lundi à Alger le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères portugais, Rui Chancelle de Machete, en visite de travail à Alger.

Les entretiens se sont élargis par la suite aux membres des délégations des deux pays.

Le chef de la diplomatie portugaise est arrivé dimanche soir à Alger pour une visite de travail inscrite dans le cadre de la poursuite du dialogue politique bilatéral conformément au Traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage si-



gné entre l'Algérie et le Portugal en janvier 2005.

Dans une déclaration faite à la presse à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, M. de Machete s'est félicité des «bonnes relations politiques» qui lient les deux

pays, ajoutant que les discussions qu'il aura à Alger porteront sur plusieurs domaines dont le développement de la coopération économique, culturelle, scientifique et énergétique, ainsi que sur les questions d'actualité internationale.

Lors de sa visite qui s'inscrit aussi dans le cadre de la préparation de la 4^e Réunion de Haut niveau algéro-portugaise, programmée pour le premier trimestre de l'année 2015, M. de Machete sera reçu par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Lamamra : «L'Algérie est en contact permanent avec tous les pays qui contribuent à la lutte contre le terrorisme»

L'Algérie est en contact permanent avec les pays, arabes ou autres, qui contribuent à la lutte contre le terrorisme pour faire face à ce phénomène «largement répandu et aux risques majeurs», a déclaré lundi à Alger le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«Nous sommes en contact permanent avec plusieurs pays influents, arabes ou autres, concernant ce phénomène», a répondu M. Lamamra à une question sur la coordination de l'Algérie avec les autres pays sur la lutte contre le terrorisme lors d'une conférence de presse animée avec le ministre d'Etat, ministre portugais des Affaires étrangères, Rui Chancelle de Machete.

«L'Algérie coordonne, au niveau bilatéral, avec la majorité des partenaires qui s'engagent à contribuer à la lutte contre le terrorisme dans le respect des principes consacrés par la stratégie onusienne de coopération in-

ternationale de lutte antiterroriste et dans le cadre de la position constante de l'Algérie qui exige la conjugaison des efforts, le respect de la souveraineté nationale et la non-ingérence dans les affaires internes des pays», a-t-il ajouté.

«Maintenant l'Algérie appréhende les situations plus sereinement et considère que les questions complexes exigent une batterie de mesures qui ne se limitent pas à la solution sécuritaire militaire», a-t-il précisé, estimant que «le règlement de questions complexes passe par des solutions multidimensionnelles».

«L'Algérie est un important acteur dans la coopération internationale contre le terrorisme et elle est à l'avanguardie de la lutte antiterroriste», a soutenu le ministre affirmant que «des sacrifices consentis par l'Algérie et l'expérience acquise lors de l'épreuve qui a frappé son peuple sont reconnus par tous». Il a, d'autre part, indiqué que la prochaine participation de l'Algérie à

l'Assemblée générale de l'ONU «constituera une occasion pour se concerter sur le plan bilatéral et avec l'instance de l'ONU sur nombre de questions sensibles inscrites à l'agenda international de la paix et de la sécurité».

Selon le ministre, l'Algérie aura également à débattre de la contribution internationale nécessaire pour le règlement des conflits et crises par des moyens pacifiques, lors de l'Assemblée générale de l'Onu et des prochaines rencontres prévues en marge avec de hauts responsables.

A cette occasion, M. Lamamra a condamné, de nouveau, les «actes terroristes abjects» perpétrés par le groupe terroriste, qui se fait appeler organisation de «l'Etat islamique» (Daesh).

«Cette organisation s'arrogue une appellation qu'elle est loin de mériter car l'Islam est innocent de actes terroristes ignobles», a-t-il souligné.

Le Portugal salue le rôle «très important» de l'Algérie pour la résolution de la crise au Mali

«très important» de l'Algérie pour la résolution de la crise au Mali, a indiqué lundi à Alger le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères portugais, Rui Chancelle de Machete, en visite de travail.

«Nous saluons le rôle très important qu'a joué et continue de jouer l'Algérie pour résoudre la crise au Mali. Nous considérons que les résultats obtenus jusque-là pourront, certainement, assurer une pacification dans la région du Sahel», a indiqué M. de Machete lors d'une conférence de presse à l'issue des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

A une question sur la crise en Libye, le chef de la diplomatie portugaise a indiqué qu'«une solution ne peut être envisageable que par le dialogue et non par une intervention militaire, encore moins, si elle est étrangère».

«Ce n'est pas une intervention militaire qui forme la meilleure solution pour résoudre la crise libyenne. Nous partageons la position de l'Algérie sur cette question. Nous pensons que l'Algérie pourra jouer un rôle important pour aider à établir un dialogue inter-libyen», a-t-il dit.

«Les interventions militaires peuvent se justifier quand nous sommes face à une crise assez grave, ce qui n'est pas vraiment le cas en Libye. Il faut que les armes se taisent pour pouvoir dialoguer et envisager l'organisation des élections et pouvoir s'apercevoir de la légitimité de chaque interlocuteur», a ajouté le ministre portugais.

Il a indiqué, par ailleurs, que les entretiens qu'il a eus avec M. Lamamra, élargis aux membres des deux délégations, étaient une occasion pour discuter des voies et moyens à même de renforcer la coopération algéro-portugaise et analyser les questions d'actualité internationale.

A ce propos, M. de Machete a indiqué que «la situation en Libye, en Syrie, en Palestine et en Iraq, la menace que

constitue le présumé nouveau Etat islamique, le terrorisme, ainsi que les conséquences de la crise entre l'Ukraine et la Russie sur l'économie mondiale ont été discutées en profondeur».

Concernant la coopération entre l'Algérie et le Portugal, le chef de la diplomatie portugaise s'est dit «convaincu» de la voir se développer, sur les plans politique et économique, d'une manière «rapide» et «fort intéressante» au vu de l'importance des opportunités qui s'offrent pour les deux pays. Il s'est dit «satisfait» du progrès enregistré pour élaborer le partenariat entre les deux pays au partenariat global stratégique et pour la préparation de la 4^e Réunion de Haut niveau algéro-portugaise, programmée pour la fin de l'année 2014 ou durant le premier trimestre de l'année 2015.

Parmi les questions soulevées lors des entretiens, figurent aussi, selon M. de Machete, le renforcement et la facilitation de la mobilité pour les citoyens des deux pays qui contribuent à consolider et à développer le partenariat, la coopération entre les entrepreneurs des deux pays dans le cadre des projets inscrits dans le plan de développement 2015-2020 ainsi que les possibilités d'investissements algériens au Portugal.

Par ailleurs, il a exprimé sa préoccupation quant au phénomène de l'émigration clandestine qu'il considère comme «un fléau, à la fois pour le pays d'accueil et celui d'origine» et comme «un problème de sécurité à prendre très au sérieux, notamment avec la situation sécuritaire difficile que connaissent certains pays d'Afrique».

Pour sa part, M. Lamamra a indiqué que la coopération algéro-portugaise était «très prometteuse», consolidée par un important engagement politique au niveau de l'exécutif et du Parlement des deux pays, et appelée à s'élargir à d'autres domaines.

M. Sellal reçoit le ministre portugais des Affaires étrangères



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu lundi le ministre Portugais des Affaires étrangères, Rui Chancelle de Machete, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

«L'évaluation des relations bilatérales a été abordée au cours de l'entretien. Des avancées ont été constatées mais il n'en demeure pas moins que, dans le domaine économique, il a été relevé la nécessité de les améliorer davantage», précise le communiqué. L'audience, qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a par ailleurs donné lieu à un échange de vues sur les questions internationales d'intérêt commun, ajoute la même source.

**ALGÉRIE - TUNISIE
La taxe de sortie du territoire tunisien pour les touristes étrangers ne relève pas d'une «mesure discriminatoire» affirme le MAE**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé, lundi à Alger, que la taxe de sortie du territoire tunisien pour les touristes étrangers, décidée par le gouvernement tunisien «ne relève pas de mesures discriminatoires ou arbitraires» et qu'il ne fallait pas «appréhender cette mesure sous l'angle de la réciprocité». A une question sur la position de l'Algérie vis-à-vis de cette nouvelle mesure prise par la Tunisie, lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères portugais, Rui Chancelle de Machete, M. Lamamra a souligné que le gouvernement algérien a reçu «toutes les garanties de la partie tunisienne pour le report de l'application de cette mesure qui concerne pas les citoyens algériens qui visiteront la Tunisie en cette période». En août dernier, les autorités tunisiennes ont annoncé le début de l'application d'une taxe de sortie d'un montant de 30 dinars tunisiens, applicable à tous les étrangers non résidant en Tunisie. L'application de cette taxe a été reportée au mois d'octobre prochain. «Ces mesures seront appliquées à tous dans les délais arrêtés par le gouvernement tunisien et ce conformément à la loi en vigueur en Tunisie. Elles ne sont ni discriminatoires ni arbitraires», a insisté M. Lamamra. «Il ne faut pas appréhender cette mesure sous l'angle de la réciprocité ni y percevoir une volonté d'imposer des mesures arbitraires aux citoyens algériens par les voisins tunisiens», l'Algérie étant connue pour son attachement à la préservation de la dignité de ses citoyens à l'étranger, à sa souveraineté nationale et au principe de réciprocité. A cet effet, il a souligné que «l'Algérie et la Tunisie sont liées par une relation très privilégiée» qui «se développe pour devenir une relation exemplaire dans la région du Maghreb», rappelant l'importance de l'appui de l'Algérie à la Tunisie dans les domaines, économique, financier et sécuritaire notamment en cette période de transition démocratique.

Il a ajouté que la Tunisie a toujours réservé un bon accueil aux citoyens algériens, sans visa même lors des années du terrorisme «où l'Algérie luttait seule contre ce fléau dans un contexte où certains ne le lui reconnaissaient pas alors que d'autres parlaient d'une guerre civile ou de violence politique».

APS

ALGER - HABITAT : 4 000 familles seront relogées en septembre



Quelque 4 000 familles seront relogées durant le mois de septembre à Alger, a annoncé lundi le secrétaire général de la wilaya, Djamel Edine Berimi ajoutant que l'opération de relogement devra prendre fin avant fin 2014.

Le responsable qui était l'invité du forum de la Radio nationale a indiqué que le dossier de relogement revêtait un caractère prioritaire, affirmant que les statistiques faisaient état de 72 000 familles de la capitale vivant dans des conditions indécentes (habitations précaires, bidonvilles et chalets).

A une question sur le sort des assiettes foncières récupérées à la faveur des précédents relogements, il a répondu que ces terrains ont été affectés pour des projets de logement dans le cadre de l'Aadl et l'Office de promotion immobilière.

S'agissant de la dernière réunion entre le gouvernement et les autorités locales de la wilaya d'Alger, M. Berimi a indiqué que cette rencontre, première du genre, a permis d'examiner la situation à Alger, sous tous ses aspects, soulignant que l'intérêt a été porté notamment sur l'environnement.

Il a rappelé que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a présidé la réunion, a appelé à la prise de mesures urgentes pour trouver des solutions durables aux problèmes qui se posent au niveau d'Alger dont le choix d'un site pour la réalisation d'un troisième centre d'enfouissement à proximité de la voie ferrée, l'activation de la police d'urbanisme et de la protection de l'environnement au niveau des communes et la relance de la police municipale.

EDUCATION 5 nouveaux lycées et six CEM pour la wilaya de Batna

Les travaux de construction de cinq lycées et de six collèges d'enseignement moyen (CEM), seront prochainement lancés dans la wilaya de Batna, a indiqué lundi le wali, Hocine Mazouz. Intervenant lors d'une réunion d'évaluation des projets des secteurs de l'habitat, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, le même responsable a insisté sur la nécessité d'entamer la réalisation de ces établissements «avant la fin du mois de septembre en cours» de sorte à les réceptionner pour la prochaine rentrée scolaire (2015-2016).

Le chef de l'exécutif local a également mis en exergue la nécessité de «respecter les délais impartis» et de veiller «scrupuleusement» à la qualité des travaux. M. Mazouz a affirmé que «d'intenses» efforts sont déployés dans la wilaya de Batna pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves en réduisant, notamment, le taux d'occupation par classe pour le ramener à 30 personnes par classe pour le cycle primaire. La rentrée 2014-2015 a été marquée, dans la wilaya de Batna, par l'ouverture de nouvelles infrastructures scolaires dont la plupart ont été construites en zones rurales. Il s'agit, selon les services de la direction de l'éducation, de six (6) lycées, de deux CEM, de cinq groupes scolaires et de cinq demi-pensions.

Quinze autres groupes scolaires, 83 classes d'extension, 5 cantines scolaires, 6 demi-pensions, 7 terrains de sport, 17 salles omnisports et une salle d'informatique sont en cours de réalisation dans cette wilaya qui dispose actuellement de 893 établissements scolaires dont 638 écoles primaires, 174 CEM et 84 lycées, a-t-on noté.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SÛRETÉ NATIONALE L'A RÉITÉRÉ À ANNABA

«L'entraînement spécialisé, axe principal de la stratégie de formation de la DGSN»

Les prochaines années seront celles de l'entraînement spécialisé qui constitue un axe principal de la stratégie de formation de la Dgsn, a déclaré lundi à Annaba, le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel.



Présidant la cérémonie d'ouverture d'une journée d'étude sur la formation dans ce corps constitué, organisée à l'école de police El-Hadi-Khediria d'Annaba, Abdelghani Hamel a souligné que le développement des volets liés à l'entraînement et l'amélioration de la qualité de la performance, pour faire face aux défis sécuritaires actuels et aux exigences nouvelles, «demeurent une priorité».

Il a ajouté à ce propos que «par voie de conséquence le développement des compétences de la police algérienne et la nécessaire maîtrise des nouvelles techniques, ont imposé la modernisation des outils pédagogiques et le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour permettre aux policiers de se hisser à un niveau élevé de performance».

Le général-major Hamel a également rappelé les efforts déployés par l'Etat pour développer et renforcer les mécanismes de formation, avant de souligner l'importance de la moderni-

sation des programmes de formation et l'initiation aux principes des droits de l'homme ainsi que l'apport de la coopération entre la police et le citoyen.

Plusieurs communications relatives à la gestion de la formation et au recours aux nouvelles technologies de la communication dans le volet de la formation ont été présentées au cours de cette journée d'étude, organisée par la Dgsn, et à laquelle ont été conviés des cadres du corps venus des 48 wilayas du pays.

Dans son intervention intitulée «la gestion et la modernisation des mécanismes de la formation», la commissaire divisionnaire Nassira Nadoura s'est attardée sur le dispositif de modernisation mis en application dans le processus de développement de la formation, pour souligner, notamment, que le système algérien de formation policière vise la professionnalisation et la spécialisation ainsi que l'amélioration des prestations fournies aux citoyens.

La conférencière a ajouté que 19.000 officiers et éléments de la police béné-

ficient actuellement d'une formation de 24 mois dans les écoles et les centres d'entraînement de la police. Elle a également évoqué les actions de recyclage, de qualification et de perfectionnement ciblant les encadrants. Après une rencontre à huis clos avec les cadres de la Dgsn, le général-major Hamel a visité le pavillon pédagogique de l'école de police El-Hadi-Khediria, où il a assisté à un cours sur «les libertés publiques et les principes de droits de l'Homme». Une stagiaire a présenté le serment de la police avant qu'un échange ne s'instaure entre le Dgsn et les policiers stagiaires, au cours duquel le Dgsn a insisté sur la formation, soulignant que sa présence à l'école traduit cette importance.

• Douze écoles de police sont opérationnelles à travers le pays, ainsi que vingt-six centres d'instruction et de formation, tandis que quatre grandes écoles de police sont actuellement en projet, a-t-on noté au cours de cette ren-

contre.

RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA WILAYA D'ALGER Installation d'un groupe de travail

Un groupe de travail, chargé de l'organisation administrative de la wilaya d'Alger, a été installé dimanche au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a constaté un journaliste de l'APS.

Le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, M. Ahmed Adli, a installé ce groupe de travail, composé de cadres de l'administration centrale au ministère de l'Intérieur et de la wilaya d'Alger, en application d'une des recommandations de la rencontre de jeudi dernier entre le gouvernement et les Autorités de la wilaya. «Le Premier ministre a décidé d'un

conseil interministériel dans la wilaya d'Alger le jeudi 11 septembre. Au cours de cette réunion, il y a eu discussion, débat et présentation de la situation d'Alger par monsieur le wali de la wilaya. Cela s'est fait en présence de l'ensemble des autorités. Le conseil est sorti avec huit décisions, dont celle relative à la mise en place d'un groupe de travail qui va se pencher sur l'organisation administrative de la wilaya», a expliqué M. Adli à l'APS, peu avant l'installation de cette commission.

«L'objectif recherché (à travers l'installation de ce groupe de travail), c'est de redynamiser le développe-

ment de la wilaya d'Alger et de mieux satisfaire les besoins de ses habitants», a-t-il ajouté. Il a rappelé qu'à l'issue de la réunion gouvernement-wilaya, «il a été décidé que les décisions connaissent un début d'exécution à partir d'aujourd'hui dimanche».

«Ce groupe va travailler et diagnostiquer la situation, qui prévaut au niveau de chaque circonscription administrative de la wilaya d'Alger. «Il va y avoir des séances de travail au niveau de chacune des treize circonscriptions administratives qui compte la wilaya d'Alger pour, souligne-t-il, savoir si le wali délégué à

tous les moyens, sur le plan humain, pour pouvoir mener à bien ses missions».

Interrogé sur les délais accordés à ce groupe de travail pour remettre ses conclusions, M. Adli a répondu: «nous allons commencer à travailler dès aujourd'hui (dimanche) et nous allonsachever la mission le plus tôt possible.

Il s'agit de faire un diagnostic, d'aller vers tout ce qui bloque, tout ce qui n'est pas pratique.

On va revoir et remplacer toutes ces procédures et ces manières de faire par d'autres procédures, d'autres techniques et d'autres relations.»

ENFANCE

Mobilis finance des associations d'aide à l'enfance et aux femmes à Djelfa

L'opérateur public de téléphonie mobile, Mobilis, a reconduit son opération d'accompagnement financier du mouvement associatif d'aide aux enfants et aux femmes à Djelfa, a-t-on ajouté. Ce soutien financier est également destiné à l'acquisition et la distribution de kits scolaires aux enfants démunis pour la rentrée scolaire 2014-2015, a-t-on précisé.

Les vilayats de Tindouf, Illizi et Béchar ont déjà bénéficié du programme d'accompagnement des associations lancé par Mobilis depuis une année et d'autres wilayas du pays seront concernées par ce genre d'opération de soutien, souligne le communiqué.

conditions de prise en charge des malades», du matériel de cuisine et de coiffure pour «former les jeunes filles» et l'organisation de mariage collectif au profit des jeunes de la wilaya de Djelfa, a-t-on ajouté. Ce soutien financier est également destiné à l'acquisition et la distribution de kits scolaires aux enfants démunis pour la rentrée scolaire 2014-2015, a-t-on précisé. Les vilayats de Tindouf, Illizi et Béchar ont déjà bénéficié du programme d'accompagnement des associations lancé par Mobilis depuis une année et d'autres wilayas du pays seront concernées par ce genre d'opération de soutien, souligne le communiqué.

BECHAR**Ouverture officielle de la Faculté de médecine**

La Faculté de médecine de l'université de Béchar a été ouverte officiellement lundi et accueillera une première promotion de 60 nouveaux bacheliers.



L'ouverture de cette nouvelle structure médicale et scientifique vient en concrétisation du programme du Président de la République tendant au renforcement de l'enseignement, de la formation et de la recherche médicale dans le sud-ouest du pays, a indiqué le secrétaire général du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Djamel Seddiki, lors de la cérémonie d'ouverture.

L'ouverture de cette faculté spécialisée à une première promotion de 60 nouveaux bacheliers, dont 41 filles, issus de différentes wilayas du sud-ouest, permettra, au cours des prochaines années, de remédier au déficit en matière de praticiens de la santé à travers la wilaya de Béchar et

les autres régions du sud-ouest, a indiqué pour sa part le wali de Bechar.

Cette importante faculté permettra, en plus de la formation de praticiens de la santé, grâce à un encadrement pédagogique assuré par une trentaine de spécialistes nationaux, de donner une impulsion à la recherche scientifique et médicale dans la région, et de répondre favorablement aux préoccupations des populations en matière de prise en charge des différentes maladies, a ajouté Mohamed Sallamani.

22 logements ont été réalisés, équipés et mis à la disposition des enseignants spécialistes recrutés pour l'encadrement pédagogique des étudiants de cette faculté, première du genre à être réalisée et ouverte dans

le sud-ouest du pays, dans le cadre de la promotion et du développement des différentes spécialités scientifiques au sein de l'université de Béchar, a signalé le recteur de cette université.

Cette université, qui accueille pour la nouvelle rentrée universitaire (2014-2015), 11 200 étudiants, pour une capacité de 16 000 places pédagogiques, dispose de six cités universitaires qui accueillent cette année 5 000 étudiants dans de bonnes conditions d'hébergement et de restauration, sachant que leur capacité totale est de 8 000 places, et ce grâce aux deux cités réceptionnées récemment avec 1 500 lits chacune, a fait savoir encore le D^r Abdallah Laoufi Abdallah.

Un apport supplémentaire à l'enseignement supérieur dans le sud-ouest

La première et nouvelle faculté de médecine de l'université de Béchar, dont la réalisation et l'équipement a nécessité un investissement de plus de 350 millions DA, vient étoffer l'éventail de filières de l'enseignement supérieur dans le sud-ouest du pays, ont indiqué lundi des responsables de cette institution scientifique.

Cette faculté est composée d'une douzaine de salles dotées d'un équipement pédagogique ultramoderne, et dispose aussi d'un important fond documentaire (livres et autres ouvrages de sciences médicales), en plus d'un bloc administratif, de salles d'enseignants et autres servitudes nécessaires à son fonctionnement. Un laboratoire équipé, permettant aux étudiants de suivre les travaux pratiques

nécessaires aux cours théoriques dispensés par une trentaine de spécialistes, a été aussi réalisé pour les besoins pédagogiques de cette faculté dont les enseignants et étudiants peuvent aussi utiliser la dizaine d'autres laboratoires spécialisés de l'Université de Béchar, signalant les mêmes responsables universitaires.

Pour cette nouvelle rentrée universitaire (2014-2015), ils sont, pour rappel, 60 étudiants, dont 41 filles, inscrits en première année d'étude dans cette faculté de médecine, ont fait savoir les mêmes responsables lors de la cérémonie d'ouverture, tout en soulignant que ce nombre est appelé à se multiplier dès la prochaine rentrée universitaire (2015-2016).

ILLIZI**Projet de raccordement de la localité d'Ihrir au réseau électrique**

La localité d'Ihrir (230 km au sud de la wilaya d'Ilizzi) a bénéficié d'un projet de raccordement au réseau électrique lancé en chantier en début de ce mois, a-t-on appris lundi auprès des services de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-centre).

Ce projet d'un coût de 376 millions DA, inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, sera alimenté en électricité depuis le centre de production de Bordj El-Haouès, a indiqué la chargée de communication, Zahra Ouada.

Les travaux de la première des quatre tranches de l'opération ont été lancés au début du mois en cours, tandis que les trois autres seront entamés prochainement, en plus de l'installation de quatre transformateurs et 324 branchements électriques, a-t-elle précisé en signifiant que le réseau s'étend sur une distance de 338,89 km jusqu'à la localité d'Ihrir. Une fois concrétisé, le

projet va permettre d'abandonner le système d'alternance entre les transformateurs électriques et contribuer à l'amélioration du cadre de vie du citoyen dans la région, selon la même source. A propos de l'approvisionnement en gaz, la commune de Debdebb, au nord de la wilaya, a connu un bond qualitatif concernant l'extension du réseau de distribution de gaz naturel à travers tous les quartiers de la vieille ville.

La commune a bénéficié de 563 raccordements au réseau de gaz dans le cadre des efforts de l'Etat visant à la généralisation du gaz naturel à travers le pays, a souligné la même source.

La première partie de ce projet a été lancée au début du mois d'octobre 2013 sur une distance de 12 km et a atteint un taux de réalisation de 60%, tandis que la deuxième partie sera lancée prochainement, sur une même distance, après le choix de l'entreprise de réalisation.

CONSTANTINE**Redéploiement de 6 500 agents des cantines scolaires**

Une opération de redéploiement de 6 500 agents recrutés pour les cantines scolaires des établissements scolaires de la wilaya de Constantine, dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi, sera lancée «incessamment», a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Cette opération permettra «l'identification effective» du personnel exerçant dans les cantines scolaires et la «détermination précise des missions qui lui sont dévolues», a indiqué la même source, soulignant que l'objectif est de «meilleur organiser la restauration scolaire en lui assurant un encadrement adapté».

Le surplus de personnels dans certains établissements scolaires sera réparti sur les nouvelles structures éducatives dotées de cantines, a-t-on déclaré, ajoutant qu'un sys-

tème de pointage sera également mis en place. Selon les services de la direction de l'éducation, plus de 85 000 élèves scolarisés dans les différents établissements de la wilaya bénéficient de repas chauds ou froids, à la mi-journée. Pour cette année scolaire, plus de 300 cantines scolaires sont ouvertes dont 105 dans la commune de

de plus sont enregistrés cette année. La «dynamisation» du programme de réalisation de cantines scolaires à travers les douze communes de la wilaya ainsi que «l'augmentation substantielle» des crédits destinés au fonctionnement de ces structures, expliquent cette avancée, a-t-on encore souligné.

Le secteur de l'éducation compte dans la wilaya de Constantine 54 lycées, 143 collèges d'enseignement moyen et 374 écoles primaires, en plus de neuf écoles de statut privé.

APS

**TOPOONYMIE****Ouverture à Oran d'un cours de formation sur la gestion des noms de lieux en Algérie**

Un cours de formation sur la gestion des noms des lieux en Algérie a débuté, lundi, à Oran, à l'initiative du centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, avec la collaboration du groupe des experts des Nations unies sur la normalisation des noms géographiques (Genung).

Ce cours de trois jours cible aussi bien les spécialistes en diverses disciplines (architectes, géographes, économistes) que les responsables et élus locaux chargés de mener à bien l'opération de baptisation et de débaptisation des lieux, institutions et édifices publics, vaste chantier lancé par le ministère de l'intérieur et des collectivités locales dans le cadre de la mise en œuvre du décret présidentiel du 5 janvier 2014 avec comme objectif l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

Le wali d'Oran, Abdelghani Zaalan, qui a donné le coup d'envoi de ce cours, a souligné l'importance de cette opération qui permettra de normaliser la toponymie nationale «l'un des points prioritaires de la stratégie du MCL visant à améliorer le cadre de vie du citoyen».

De son côté, le directeur par intérim du Crasc a rappelé tout l'intérêt que porte ce centre de recherche, relevant du ministère de l'enseignement supérieur, à la problématique de la toponymie en Algérie, en rappelant les enquêtes, études, conférences, colloques et publications consacrés à cette question.

L'orateur a estimé que les noms géographiques sont considérés comme des «marqueurs spatiaux» et des «éléments d'identification sociale» faisant partie du patrimoine immatériel du pays.

La présidente d'honneur du Genung, Helen Kerfoot, a indiqué que l'organisme onusien œuvre à faire bénéficier les pays concernés d'une expertise internationale et à apporter les outils nécessaires à une gestion correcte et efficace des noms géographiques.

M^r Kerfoot a souligné que ce cours de formation est le premier du genre à être organisé en Algérie et que le groupe d'experts auquel elle appartient œuvre pour une utilisation uniforme, à travers le monde, des noms des lieux exacts.

«L'utilisation correcte de noms de lieux exacts offre des avantages aux collectivités locales, nationales et internationales dans divers domaines comme le commerce, les échanges, les droits de propriétés et du cadre, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, la gestion de l'environnement, la cartographie, le tourisme et bien d'autres domaines encore», a-t-elle expliqué.

Les travaux de ce cours comportent une vingtaine de communications articulées autour de trois axes, «l'importance de la normalisation des noms de lieux», «la toponymie en tant que patrimoine culturel et historique» et enfin «techniques de traitement des noms».

Il est à noter que la directrice de la Gouvernance locale au ministère de l'intérieur, Fatima Hamrit, a pris part aux travaux de cette rencontre.

INDUSTRIE

Installation d'un comité de pilotage pour la mise en œuvre de la restructuration du secteur public marchand

Un Comité de pilotage interne chargé de la mise en œuvre de la nouvelle organisation du secteur public marchand industriel a été installé hier par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a indiqué un communiqué du ministère.

Placé sous l'autorité du ministre, le comité de pilotage interne a pour mission immédiate de «tracer une feuille de route identifiant et ordonnant les différentes phases de la mise en œuvre de la nouvelle organisation» du secteur industriel, décidée dans le Plan d'action du gouvernement (2015/2019).

Cette restructuration vise, selon la même source à donner naissance à la nouvelle entreprise nationale conformément aux objectifs de la politique industrielle adoptée par le gouvernement et les résolutions du Conseil des Participations de l'Etat (CPE) tenu le 28 août 2014.

La feuille de route attendue devra détailler, selon le communiqué, toutes les opérations à mener avec établissement d'une check-list des tâches et opérations à accomplir aussi bien au titre de la préparation du processus que de son déploiement, notamment la précision du calendrier de mise en œuvre.

Organé d'orientation stratégique pour la conduite du processus de mise en place des nouveaux groupes industriels, le comité de pilotage interne s'attellera également à la définition des critères de sélection des cabinets d'audit en charge d'auditer les Sociétés de gestion des participations (SGP) et des entreprises publiques économiques (EPE) non affiliées.

Il définira également les critères présidant au recrutement d'un cabinet d'envergure pour l'accompagnement de la création des groupes industriels.

Le Comité se chargera, enfin, du suivi, de l'évaluation et de la validation des travaux du cabinet qui sera chargé de la mise en œuvre de l'ensemble du processus.

Le comité de pilotage est constitué de la direction générale de gestion du secteur public marchand et ses différentes divisions, des cadres du ministère et d'experts.

Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Industrie et des Mines, a donné des instructions fermes pour que «des critères rigoureux des niveaux de compétences de l'expertise soit établis à l'adresse des cabinets qui seront retenus en y incluant, entre autre, l'impératif de l'obligation de résultat».

Parallèlement, M. Bouchouareb a mis en place la Commission d'évaluation des compétences chargée d'élaborer les critères d'évaluation pour la sélection des managers des groupes industriels.

Le CPE a adopté le 28 août 2014 dernier, un nouveau schéma de réorganisation du secteur public marchand industriel prévoyant la création, à partir des SGP actuelles des Groupes industriels, capables de croissance, d'innovation et d'adaptation aux nouvelles mutations et présentant une taille critique, des synergies et des complémentarités, ainsi qu'un potentiel de déploiement sur les marchés nationaux et internationaux.

ELLE SERA ORGANISÉE EN OCTOBRE À ORAN Rencontre internationale sur l'audit interne en entreprise

Le quatrième colloque international consacré à l'audit interne organisé par l'association des auditeurs consultants internes algériens se tiendra en octobre prochain à Oran, a-t-on appris dimanche auprès de l'Aacia. Cette conférence qui se tiendra sous le thème «l'Audit interne: acteur de changement» regroupera des experts et de professionnels de l'audit interne nationaux et étrangers notamment de France, de Belgique, du Canada de Tunisie et du Maroc, a précisé l'association. Des communications sur l'entreprise face au changement en Algérie, les enjeux de l'audit interne

aujourd'hui et l'audit basé sur les processus, les contrôles les risques et les objectifs sont au programme de ce colloque. Cette rencontre permettra d'aborder l'influence de l'audit sur le management, les supports clés de promotion de l'activité, l'audit en tant qu'ajouillon d'un contrôle interne efficient ainsi que la fraude et les impératifs de l'éthique. Selon l'Aacia, cette rencontre s'adresse essentiellement aux cadres dirigeants, auditores internes de la qualité, commissaires aux comptes, experts comptables et magistrats de la cour des comptes et inspecteurs IGF. Depuis sa création en juillet

1993, l'Association des Auditores Consultants Internes Algériens (Aacia) multiplie les actions en direction des entreprises algériennes pour promouvoir et développer la fonction audit interne en Algérie conformément aux objectifs qui lui ont été assignés statutairement. Les actions réalisées à ce jour sont fortement appréciées par les entreprises qui saluent les enjeux de la dynamique impulsée dès son avènement, visant entre autres à ce que l'audit interne bénéficie d'un droit de cité et soit reconnu en tant que fonction clé de management, porteuse d'assurance et de valeur ajoutée.

APS

ENTREPRISES

L'indice de confiance des chefs d'entreprise en juillet égal à celui de juin

L'indice de confiance des chefs d'entreprises en Algérie est resté inchangé en juillet par rapport au mois précédent pour s'établir au niveau négatif de -18 points contre 0 en mai, a-t-on appris lundi après du Forum des chefs d'entreprises (FCE).

«L'indice de confiance calculé pour le mois de juillet 2014, qui coïncide cette année avec le mois de Ramadhan dans monde musulman, est resté inchangé à -18 points», a révélé l'enquête menée du Forum des chefs d'entreprises (FCE).

Cette valeur qui reste toutefois, dans la zone négative depuis un an est calculé sur la base de trois critères portant sur les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, et résulte d'une comparaison avec ceux des principaux partenaires de l'Algérie, a ajouté l'organisation patronale.

«Il se caractérise en juillet par une nette progression des activités du secteur des industries agroalimentaires (IAA), en réponse à l'accroissement significatif de la demande des ménages en produits alimentaires», a précisé le FCE dans son enquête.



«En passant de -35 en juin à 0 (zéro) en juillet, l'indice de confiance du secteur des IAA a progressé de 35 points par rapport au mois précédent».

Il est marqué par une forte baisse des activités dans le secteur du Bâtiment des Travaux Publics et de l'Hydraulique (BtpH) dont l'indice qui était déjà négatif en juin (-15) s'est encore rétracté de 31 points et passe -46 en juillet», précise le FCE. Il ressort aussi, «une stabilité relative» dans les deux autres secteurs, en l'occurrence, ceux des industries (hors-IAA) et des Services.

Le niveau d'activité a légèrement baissé comme l'indiquent leurs indices respectifs qui, par rapport à juin, ont baissé de 1 point pour les industries et de 3 points pour les Services.

La résultante de la dynamique de l'ensemble des activités économiques décrites plus haut donne un indice de confiance global égal à celui de juin soit -18 points.

A l'étranger, l'indice de confiance de l'ensemble des industriels de l'Union Européenne s'est stabilisé autour de -2 pour le 4ème mois consécutif, alors que celui des industriels français s'est stabilisé à -11 en juillet après les baisses successives de mai et de juin.

Par ailleurs, l'indice de confiance des industriels français est passé successivement de -6 en avril à -9 en mai et à -11 en juin et juillet 2014, indique encore l'étude.

SELON LA COSOB Colloque sur les enjeux et avantage de l'introduction en Bourse mercredi à Alger

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) organise mercredi prochain à Alger un colloque sur les enjeux et avantages de l'introduction en bourse, annonce-t-elle dans un communiqué. Ce premier colloque du conseil scientifique de la Cosob portera sur le thème «l'introduction en bourse, gouvernance et transparence : quels enjeux ?», précise-t-elle. Le séminaire d'une journée, qui vise à «sensibiliser

les émetteurs potentiels aux multiples enjeux et avantages que peut présenter une introduction en bourse», sera animé par des experts nationaux et internationaux, indique son organisateur. Participeront également au colloque des dirigeants d'entreprises publiques et privées, des sociétés cotées, des banques et établissements financiers publics et privés ainsi que des représentants de la place financière d'Alger, poursuit-on de même source.



SELON L' OCDE

Ralentissement du rythme de croissance des grandes économies mondiales

Elle a baissé de 0,4 point par rapport à sa dernière estimation de mai sa prévision de croissance 2014 pour la zone euro à 0,8% et de 0,6 point sa prévision pour 2015 à 1,1%.

En France en particulier, l'OCDE s'est alignée sur les prévisions récemment annoncées par le gouvernement, et prévoit 0,4% cette année puis 1,0% l'an prochain. En mai, elle espérait encore 0,9% puis 1,5%.

L'Allemagne, moteur économique de la zone, subit une correction avec une croissance attendue à 1,5% cette année, et surtout aucune accélération ne se révèle en vue pour 2015.

La révision la plus nette en zone euro concerne l'Italie, pour laquelle l'OCDE annonce une récession (-0,4%) pour cette année et seulement 0,1% de croissance l'an prochain.

Les autres grandes économies s'en sortent mieux, selon l'OCDE, même si elles n'échappent pas à un ralentissement.

Pour les Etats-Unis, l'organisation a également corrigé ses prévisions à la

L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) a relevé lundi un ralentissement des grandes économies mondiales, sur fond de risques géopolitiques et financiers importants.



baisse, mais la croissance prévue reste forte: 2,1% en 2014 (contre 2,6% espéré en mai), puis 3,1% en 2015 (contre 3,3%). La Chine devrait croître de 7,4% cette

année et 7,3% l'an prochain, des prévisions inchangées depuis mai.

L'Inde devrait connaître une croissance de 5,7% cette année (0,8 point de

mieux qu'en mai) et 5,9% en 2015 (inchangé). Parmi les émergents, le Brésil fait mauvaise figure: l'OCDE n'attend que 0,3% de croissance cette année (-1,5 point par rapport aux prévisions de mai) puis 1,4% en 2015 (-0,8 point par rapport à mai).

L'OCDE a souligné les risques pesant sur cette reprise mondiale inégale, dont les dangers géopolitiques liés à «l'intensification des conflits en Ukraine et au Proche-Orient ainsi que l'incertitude grandissante au sujet des résultats du référendum sur l'indépendance en Ecosse».

L'organisation a également évoqué la vulnérabilité de certaines économies émergentes face à la perspective d'un durcissement monétaire aux Etats-Unis.

Par ailleurs, comme le Fonds monétaire international, l'OCDE s'inquiète de l'euphorie sur les marchés financiers, qui lui semble «déconnectée» de l'économie réelle et qui expose au risque d'une «correction brutale».

UE

Excédent commercial de 21,2 mds d'euros en zone euro en juillet



La zone euro a dégagé un excédent commercial de 21,2 milliards d'euros en juillet, contre 16,7 milliards d'euros en juin, a annoncé lundi l'office européen de statistiques Eurostat.

En données corrigées des variations saisonnières, les exportations ont diminué de 0,2% en un mois tandis que les importations ont augmenté de 0,9% par rapport à juin.

Un an auparavant, en juillet 2013, la zone euro avait enregistré un excédent commercial de 18 milliards d'euros.

L'ensemble de l'Union européenne a dégagé pour sa part un excédent de 1,7 milliard d'euros, contre un excédent de 2,8 milliards d'euros en juin. Un an plus tôt, en juillet 2013, elle avait dégagé un excédent commercial de 10,8 milliards d'euros.

Pour la période allant de janvier à juin 2014, Eurostat précise que le déficit de l'UE s'est réduit dans le domaine de l'énergie (-17,8 milliards d'euros contre -186,3 milliards sur la même période un an plus tôt), et que l'excédent a baissé pour les machines et véhicules (+123,2 milliards contre +135,5).

Les plus fortes augmentations pour les exportations de l'UE à 28 ont été enregistrées avec la Chine (+10% sur un an) et la Corée du Sud (+8%).

Les plus fortes baisses ont en revanche été observées pour les exportations à destination de la Suisse (-22%), de la Russie (-13%) et de l'Inde (-11%).

Tendance baissière du pétrole à cause de craintes sur la demande

Les prix du pétrole reculaient lundi en cours d'échanges européens, pénalisés par de mauvaises données économiques chinoises qui ont ravivé les craintes persistantes sur la demande mondiale d'or noir.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 96,73 dollars en fin de matinée, en baisse de 38 cents par rapport à la clôture de vendredi. Il a même glissé en cours de séance jusqu'à 96,21 dollars, son niveau le plus faible depuis juillet 2012.

A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 85 cents à 91,42 dollars. «Le Brent continue sur la tendance baissière qu'il subit depuis début juillet», indiquaient les analystes de Commerzbank.

«L'explication la plus simple est probablement la meilleure: il y a clairement plus de vendeurs que d'acheteurs. Tandis que la demande faiblit, la production ne cesse d'augmenter», expliquaient-ils.

De nouvelles données sont venues alimenter ce week-end les inquiétudes des opérateurs sur la demande mondiale de pétrole, avec la publication d'indicateurs économiques chinois samedi.

«Les données sur la production industrielle chinoise ont été étonnamment négatives et indiquent une moindre demande de pétrole de la part de la Chine, deuxième consommateur mondial d'or noir, jugent les experts de Commerzbank.

La zone euro est également un sujet d'inquiétudes pour les investisseurs du marché pétrolier, dont la croissance «semble condamnée à rester faible à court terme» selon l'OCDE, qui a publié lundi ses perspectives à court terme pour l'économie mondiale.

Les nouvelles sanctions des Occidentaux contre la Russie n'apportaient pas de soutien aux cours du pétrole, car même si elles «pourraient provoquer une baisse de la production pétrolière sur le long terme, elles vont heurter la croissance économique sur le court à moyen terme et réduire la demande de pétrole de la Russie elle-même (cinquième consommateur mondial)», ajoutaient-ils.

APS

Le pétrolier chinois Sinopec va céder 30% d'une filiale pour plus de 13,4 mds d'euros



garent le monopole sur des pans entier d'activités, tout en les obligeant à opérer dans un environnement plus concurrentiel.

Selon les médias officiels chinois, onze des investisseurs dans Sinopec Sales sont des firmes privées. La liste diffusée dimanche par Sinopec à la Bourse de Hong Kong où il est coté, comprend essentiellement des firmes d'investissement et des assu-

reurs chinois, dont le congloméra Fosun, le géant de l'internet Tencent et l'assureur

China Life Insurance. Sont également associés, quelque investisseurs liés à des groupes étrangers, dont une filiale de la coentreprise entre la banque chinoise ICBC et Credit Suisse, mais pas de compagnie pétrolière, Sinopec ayant voulu éviter tout «conflit d'intérêts».

ETATS-UNIS - GB

Crédit hypothécaire/spéculation : HSBC va payer 550 millions de dollars pour échapper à des poursuites aux Etats-Unis

La banque britannique HSBC a accepté de payer 550 millions de dollars pour échapper à des poursuites aux Etats-Unis concernant ses pratiques en matière de titrisation de crédits immobiliers pendant la dernière bulle de spéculation immobilière. L'accord a été annoncé par l'autorité de tutelle des organismes de refinancement immobilier, la Federal Housing Finance Agency, dans un avis mis en ligne vendredi soir sur son site internet.

HSBC versera dans ce cadre 374 millions de dollars à Freddie Mac et 176 millions à Fannie Mae, les deux prin-

cipaux organismes parapublic de refinancement hypothécaire aux Etats-Unis. Cet accord à l'amiable ne s'accompagne pas d'une reconnaissance de culpabilité de la part d'HSBC pour les opérations contestées, qui couvriraient la période allant de 2005 à 2007. Il permet de mettre un terme aux poursuites engagées par les autorités fédérales, par l'Etat de Virginie et par le District de Columbia (la ville de Washington), précise l'avis de la FHFA. L'organisme souligne que désormais 16 des 18 procédures qu'il avait lancées en 2011 ont maintenant été réglées.

BORDJ BOU ARRERIDJ :
Visite du ministre
des Sports
**«Les quatre
textes
d'application de
la loi contre la
violence seront
bientôt sur le
terrain»**



Mouad B.

Le ministre des Sports, M. Mohamed Tahmi, a insisté lundi à Bordj Bou Arreridj sur la nécessité d'appliquer les lois pour lutter contre la violence dans les stades et même pour la gestion du sport en général. Pour l'urgence, le ministre a déclaré que sur les 75 textes d'application relatifs à la loi sur l'organisation et le développement du sport, quatre textes de loi contre la violence seront bientôt «opérationnelles». Il a appelé aussi à veiller à adopter des projets de textes applicables sur le terrain tout en veillant à renforcer le caractère pédagogique de la loi.

Le ministre a insisté sur la formation des stadiers ainsi que le respect strict des lois en vigueur. En plus de ces textes d'application de la loi de 2013, une campagne de sensibilisation sera lancée dès le 29 septembre par le ministère de la Communication. «Ces structures sportives doivent être gérées de façon organisée. Elles doivent être ouvertes également au citoyen et pas seulement aux sportifs», a insisté M. Tahmi, lors de sa visite. Au cours de sa visite dans les communes de Ras El Oued, Bir Kassed Ali, Medjana et Bordj Bou Arreridj, le ministre a insisté sur la nécessité que ces structures sportives soient gérées de façon organisée. «Elles doivent être ouvertes également au citoyen et pas seulement aux sportifs», a insisté M. Tahmi.

Le ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité de l'exploitation «de manière optimale» des infrastructures sportives locales afin que les différentes équipes n'aient plus recours à l'étranger pour se préparer, notamment vers des pays dont le climat est similaire à celui de notre pays. M. Tahmi n'a pas omis de faire des reproches, selon lui, justes et réalistes aux associations sportives, «les associations sportives doivent être au service du sport et non pas le contraire», a souligné le ministre, en ajoutant qu'il faut qu'elles respectent maintenant les lois et qu'elles doivent s'occuper de la formation des jeunes dès la base. «Il faut 10 ans pour former un sportif de haut niveau», dira-t-il.

SÉTIF KSAR ABTAL :

Azzedine Tlouri

Lors d'un contrôle routinier effectué sur la route de wilaya n° 140 reliant Guellal à Ksar Abtal, dans la wilaya de Sétif, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de cette dernière localité ont intercepté une fourgonnette chargée de 10 quintaux de tabac à chiquer contrefaits. Ce qui a attiré l'attention des gendarmes, c'est le fait que le conducteur ait changé de direction à

leur approche, comme s'il voulait fuir avec son passager.

La fouille du véhicule a permis de saisir la quantité de la marchandise citée plus haut. Des échantillons de ce tabac ont été envoyés au centre commercial de contrôle de la qualité de Sétif afin d'analyser et d'identifier les constituants du produit. Les gendarmes ont poursuivi leur enquête pour en savoir plus sur les deux trafiquants et la source d'approvisionnement de leur produit.

A. T.

Saisie de 10 quintaux de tabac à chiquer contrefaits



SALAH BEY Saisie d'une quantité de boissons alcoolisées

Agissant sur information faisant état d'une buverie illicite dans la forêt Châroune, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Salah Bey, située à une cinquantaine de km au sud du chef-lieu de wilaya Sétif, se sont déplacés sur les lieux. Dès la vue des gendarmes, les consommateurs ont pris la poudre d'escampette, profitant de l'obscurité de la nuit. Sur place, les gendarmes

ont pu récupérer une centaine de bouteilles de boissons alcoolisées pleines et d'autres vides, quatre véhicules et une moto.

Ces derniers ont été mis en fourrière municipale en attendant l'identification de leur propriétaire. Les gendarmes de Salah Bey ont ouvert une enquête.

A. Tlouri.

AIN ROUA Suicide d'un jeune par arme à feu

Au cours de la fin de semaine dernière, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Aïn Roua a reçu un coup de fil émanant du centre de santé de la commune faisant état d'un décès suspect par arme à feu à l'intérieur d'un domicile. Pour diligenter l'enquête, les éléments de la brigade territoriale d'Aïn Roua se sont rendus sur les lieux où ils trouvèrent la victime au milieu d'une pièce de la maison, baignant dans une marre de sang, atteinte de plusieurs balles d'un pistolet automatique de type Mat. Les enquêteurs de la police scientifique de la Gendarmerie nationale ont pris le relais pour prélever les empreintes digitales qui ont été envoyées à l'Institut national des preuves pénales à Bouchaoui à titre de comparaison. L'enquête se poursuit pour déterminer les causes et les circonstances du drame. Selon les premiers éléments de l'enquête, le fils du propriétaire de la maison aurait mis fin à ses jours, car il était atteint de troubles mentaux et traité récemment à l'aide de médicaments antipsychotiques.

A. T.



Arrestation de dealers et saisie de psychotropes

Menant une lutte implacable contre le trafic de drogue, les brigades territoriales disséminées à travers le territoire de la wilaya de Sétif ont, au cours de leurs activités, arrêté des dealers et saisi des quantités de psychotropes comme ce fut le cas à Sétif avec l'arrestation de deux jeunes âgés de 25 et 26 ans, pris en flagrant délit en possession de 59 paquettes. A Rasta, c'est sous le lit d'un bébé d'un dealer, âgé de 36 ans, qu'il a été découvert 147 grammes de kif traité destiné à la vente et un poignard et quelques joints prêts à la consommation. A Sétif, c'est deux autres jeunes âgés de 23 et 27 ans qui ont été arrêtés à bord d'un véhicule en possession de trois morceaux de kif traité et 11 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes catégories.

Présentés devant le magistrat instructeur, tous les mis en cause ont été écroués.

A. T.

FIÈVRE APHTEUSE : Tous les foyers assainis à Béjaïa

Les foyers de fièvre aphteuse apparus dans la wilaya de Béjaïa ont tous été assainis, selon la direction des services agricoles qui note que depuis le début du mois en cours «aucun nouveau cas n'a été déploré».

«Il n'y a pas eu d'abattage depuis le début du mois. La situation s'est totalement stabilisée», a affirmé son directeur Bouaziz Noui, qui a expliqué le retour à la «normale» par l'action pré-

ventive menée intensément depuis le mois de juin et qui s'est matérialisée initialement par la vaccination de 21 000 têtes de bétail, consolidée, à titre immunitaire, ces dernières semaines, par un vaccin de rappel pour au moins 15 000 bêtes bovines.

L'épidémie apparue en début de la saison estivale a affecté 88 élevages et valu la destruction d'un cheptel, estimé à 304 bovins d'engraissement

ment dont «la majorité a fait les frais d'une négligence sanitaire, n'ayant pas été vaccinés en temps opportun», a-t-on souligné. Ce retour à la normale a consolidé ostensiblement la décision de réouverture des marchés à bestiaux, ceux dédiés à l'ovin qui, depuis vendredi dernier, connaissent une forte activité et ce, à l'ombre d'un dispositif sanitaire et vétérinaire des plus rigoureux», a tenu à préciser

M. Bouaziz, soulignant toutefois, que pour le bovin «les restrictions en matière de vente, de mouvements, d'abattage et de contrôle sont toujours de mise».

Cette stabilisation s'est soldée par ailleurs par un traitement rapide et fluide des dossiers d'indemnisation, a-t-il ajouté, indiquant que plus de la moitié des éleveurs concernés ont déjà reçu leurs chèques.

APS

200 MÉDECINS ALGÉRIENS À LA 50ÈME SESSION DE L'ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR L'ÉTUDE DU DIABÈTE À VIENNE

1 800 experts au rendez-vous

Près de 200 diabétologues algériens prennent part à la 50ème session de l'Association européenne pour l'étude du diabète (Easd) dont les travaux ont débuté lundi à Vienne (Autriche).



Des spécialistes venus des quatre coins du monde prennent part à ce rendez-vous annuel pour jeter la lumière sur les derniers développements scientifiques liés au diabète.

Cette rencontre scientifique, à laquelle prennent part près de 18 000 experts, spécialistes et représentants de laboratoires internationaux spécialisés en diabétologie, portera sur la re-

cherche scientifique liée au diabète, la production des médicaments destinés à son traitement, les complications qui en découlent, les derniers développements scientifiques dans sa prise en charge ainsi que les facteurs de prévention.

Les travaux du premier jour de ce rendez-vous organisé périodiquement dans une capitale européenne ont été consa-

crés à la présentation des résultats des laboratoires qui travaillent dans ce domaine. La deuxième journée sera consacrée aux interventions scientifiques des experts. La 49^e session de l'association européenne pour l'étude du diabète a été organisée à Berlin (Allemagne) en 2013 et a vu la participation de 18 127 participants. La 51^e session est prévue l'année prochaine à Stockholm (Suède).

CHINE : 10 morts dans des pluies torrentielles



Au moins dix personnes ont été tuées dans des pluies torrentielles dans la province chinoise du Sichuan (sud-ouest) et dans la municipalité de Chongqing, ont déclaré dimanche les autorités locales.

Des pluies diluviales se sont abattues samedi sur le district de Linshui dans la ville de Guangyuan au Sichuan, provoquant des dégâts importants dans 45 bourgs, a annoncé le gouvernement du district.

Le gouvernement local a évacué et réinstallé plus de 23 300 résidents et sauvé 604 personnes.

Des pluies torrentielles se sont abattues sur le Sichuan depuis le 8 septembre, affectant 2,5 millions d'habitants dans neuf villes et forçant 160 000 personnes à évacuer, selon le Centre de contrôle des inondations du Sichuan.

Dans la municipalité voisine de Chongqing, des glissements de terrain causés par de fortes pluies ont fait au moins trois morts et huit disparus.

Le Centre météorologique national a émis une alerte bleue aux pluies torrentielles dans l'ouest du pays.

La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs: le rouge présentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

MEXIQUE Un puissant ouragan frappe

Un ouragan «très dangereux», nommé Odile, a touché terre au Mexique tard dimanche près de la ville touristique de Cabo San Lucas, ont annoncé lundi des représentants du gouvernement mexicain.

De catégorie 4 redescendu à catégorie 3 sur l'échelle de Saffir-Simpson qui en compte 5, l'ouragan Odile a frappé le Mexique vers 04h45 GMT lundi avec des vents soutenus de 205 km/h, a indiqué le Centre national des ouragans (NHC) des Etats-Unis.

A Los Cabos, des pluies intenses et des vagues al-

lant jusqu'à 4 mètres ont été enregistrées et les opérations à l'aéroport international étaient suspendues depuis dimanche soir.

Les autorités mexicaines avaient lancé l'alerte quelques heures avant l'arrivée d'Odile, afin de limiter les pertes humaines et matérielle. Les services météo craignaient l'arrivée de fortes pluies, susceptibles de provoquer des inondations et des coulées de boue. La violence de l'ouragan, qui se déplace à une vitesse de 28 km/h vers le nord-est, a obligé les autorités à accueillir

quelque 30.000 touristes, 26.000 étrangers et 4.000 Mexicains» dans 18 hôpitaux de la zone refuge, a déclaré Luis Felipe Puente, directeur de la Protection civile mexicaine.

Juan Manuel Caballero, coordinateur du Service météorologique national (SMN) du Mexique, n'a pas écarté la possibilité que l'ouragan «puisse arriver dans le golfe de Californie», raison pour laquelle des plans de sécurité ont été activés dans les Etats mexicains du Sinaloa, Nayarit (nord-ouest) et Colima.

MALTE 500 migrants disparus à la suite d'un naufrage

Quelque 500 migrants sont portés disparus suite au naufrage de leur embarcation la semaine dernière près de Malte, en Méditerranée, a annoncé lundi l'Organisation internationale des migrations (OIM).

Deux Palestiniens repêchés jeudi près de Malte par un porte-conteneurs panaméen (bien: panaméen) ont rapporté qu'il y avait environ 500 personnes à bord, a indiqué l'OIM.

Selon le récit de ces deux Palestiniens originaires de la bande de Ghaza, les passeurs ont plusieurs fois obligé les clandestins à changer d'embarcation et mercredi, ils leur ont demandé de sauter sur un bateau plus petit et apparemment plus précaire.

Quand les passagers se sont rebellés, les passeurs, qui se trouvaient sur un autre bateau, ont embouti la poupe de l'embarcation des migrants,

qui a coulé, d'après les deux Palestiniens.

Déposés samedi par le porte-conteneurs à Pozzallo, dans le sud de la Sicile, les deux jeunes hommes, interrogés séparément, ont raconté être partis de Damietta, en Egypte, avec environ 500 autres personnes - Syriens, Palestiniens, Egyptiens et Soudanais.

Les autorités italiennes ont ouvert une enquête, mais si ces informations sont confirmées, «il s'agirait du naufrage le plus grave de ces dernières années», d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'un accident mais d'un «homicide de masse», a dénoncé l'organisation.

«Neuf autres survivants ont été secourus par des navires grecs ou maltais, mais il semble que tous les autres aient péri», a déclaré Flavio Di Giacomo, porte-parole de l'OIM en Italie, cité par l'AFP.

EBOLA

Barack Obama veut octroyer 88 millions de dollars à la lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique

Le président Barack Obama va soumettre à l'approbation du Congrès américain une demande de 88 millions de dollars pour lutter contre le virus Ebola en Afrique de l'est, a rapporté lundi le Wall Street Journal.

M. Obama doit dévoiler son plan d'action mardi, au terme d'une visite qui le conduira au Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) à Atlanta, en Géorgie. Un plan dont la mise en oeuvre nécessiterait une enveloppe de pas moins de 88 millions de dollars (68 millions d'euros), selon le Wall Street Journal.

Il sera question d'envoyer de nouveaux hôpitaux mobiles, de médecins et d'experts, de matériel médical ainsi que la mise en place de formations pour les personnels de santé locaux, selon le WSJ.

Ce plan se déclinerait en quatre volets: le contrôle de l'épidémie en Afrique de l'est, le renforcement des compétences des systèmes de santé publique dans la région, en particulier au Liberia, le pays le plus touché, l'accroissement des capacités locales via une formation approfondie des personnels de santé, et enfin un soutien accru des organisations internationales telles que les Nations unies et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le président américain avait déjà annoncé il y a une semaine que les Etats-Unis enverraient des moyens militaires, dont des unités de mise en quarantaine, pour aider les pays concernés à lutter contre le virus.

Barack Obama entend par ailleurs réclamer des engagements financiers et la fourniture de matériel et de personnel médical, lors d'un sommet de chefs d'Etat aux Nations unies la semaine prochaine, afin d'établir un plan de bataille international renforcé.

Le virus, contre lequel aucun traitement ni aucun vaccin n'existe, a fait plus de 2 400 morts, selon le dernier bilan de l'OMS. Il touche surtout la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.

PAKISTAN Au moins 17 morts dans un naufrage

Au moins 17 personnes ont péri dans le naufrage dimanche d'un bateau utilisé dans les secours aux victimes des inondations au Pakistan, ont annoncé les autorités locales dans un nouveau bilan. Un précédent bilan avait fait état de 11 morts.

Le bateau, qui transportait les invités d'un mariage, a chaviré en voulant traverser une rivière en crue, dans le district de Muzaffargarh, dans la région du Pendjab central.

«Le nombre de morts est monté à 17, dont deux femmes», a dit un responsable des services de secours, ajoutant que la recherche d'autres victimes continuait. Shaukat Ali, un haut responsable du gouvernement régional, avait auparavant déclaré que 22 personnes avaient été secourues. Le nombre de passagers à bord n'était pas connu mais la plupart d'entre eux auraient fait partie des invités de la noce qui avaient demandé à utiliser ce bateau pour se rendre à la fête de mariage.

APS

ALLERGIES ALIMENTAIRES LES NOUVEAUX ALIMENTS À RISQUE

Selon les spécialistes, les allergies alimentaires sont en augmentation, plus particulièrement chez les enfants. L'Institut français pour la nutrition a tenté de comprendre ce développement des réactions allergiques et dressé un panorama des nouveaux allergènes.

Allergie alimentaire toujours pas de traitement

Contrairement à l'intolérance ou à l'intoxication alimentaire, l'allergie alimentaire entraîne une réaction du système immunitaire qui se déclenche par la consommation d'un aliment ou d'un additif alimentaire contenant une protéine que le corps considère comme nuisible.

Pour soigner les allergies alimentaires, il n'existe pas de traitement curatif, l'unique solution consiste à supprimer purement et simplement de son alimentation les aliments allergènes.

2 nouveaux allergènes : le lait de brebis et le lait de chèvre

Les données du Réseau allergo-vigilance permettent de classer les aliments allergènes en 11 catégories qui représentent 90% des allergies alimentaires : les fruits à coques (amandes, noisettes, noix), l'arachide, les crustacés et les mollusques (surtout les crevettes), les fruits, les céréales (blé naturel, gluten...) le soja, l'ensemble des légumes, le lait de vache, les viandes-abats, le sarrasin et les laits de chèvres et de brebis.

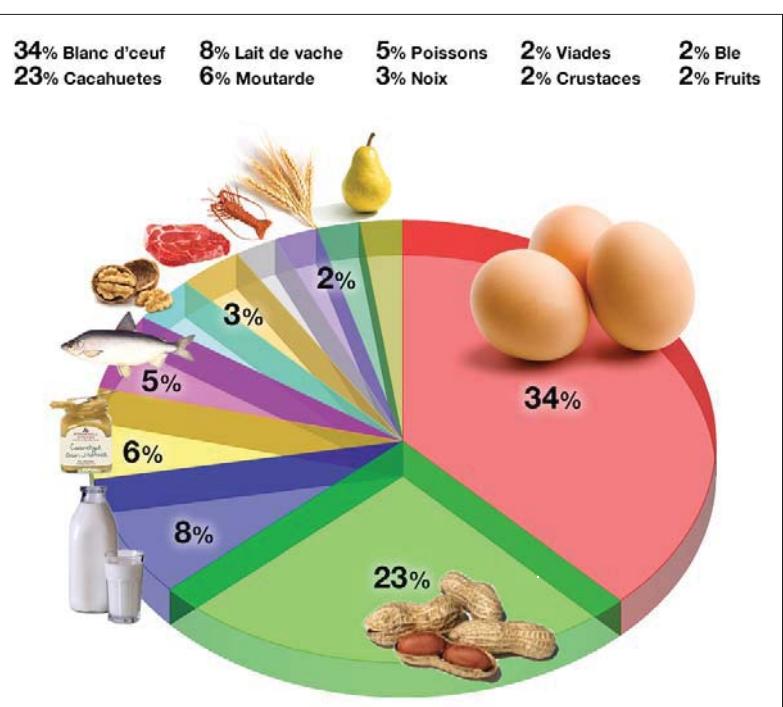
Certes, l'arachide et les fruits à coque restent en première ligne des allergies alimentaires mais les laits de brebis et de chèvre ainsi que le gluten chimiquement modifié sont deux allergènes qui émergent aujourd'hui.

Plus de 55 % des cas d'allergies alimentaires sont liés aux aliments industriels. Les aliments artisanaux et les aliments naturels se partagent 44 % des cas.

Les symptômes peu visibles de l'allergie alimentaire

L'allergie alimentaire peut provoquer divers symptômes : eczéma, œdème du visage et/ou des lèvres, urticaire, difficultés respiratoires, conjonctivite, choc anaphylactique (urticaire et œdème de Quincke)... Mais l'allergie alimentaire peut provoquer des troubles moins visibles comme la constipation, l'insomnie, les migraines ou encore les troubles du comportement, notamment chez l'enfant.

Voilà pourquoi tout diagnostic



d'allergie alimentaire doit reposer sur un interrogatoire précis et une analyse de l'alimentation du patient ainsi que sur la réalisation de tests cutanés pour identifier les aliments suspects.

Les enfants sous surveillance

Un traitement préventif et des précautions s'imposent dès le plus jeune âge surtout chez les enfants «à risque», qui ont des antécédents familiaux allergiques importants. En effet, si les deux parents présentent un asthme, une dermatite atopique (eczéma) ou un rhume des foins, le risque pour leurs enfants de développer des manifestations allergiques est de 50 à 80%. En revanche, si un seul des parents présente les mêmes signes, ce risque est de 20 à 50% et il est de 15% si aucun des parents n'est concerné par l'allergie. Pour l'instant, le traitement se limite à éviter l'aliment responsable de l'allergie sans oublier de lire attentivement les étiquettes et de faire attention aux aliments consommés au restaurant, à la cantine, à l'hôpital, en avion...

Du nouveau chez les bébés

Jusqu'à récemment, la prévention de l'allergie reposait sur l'évitement de l'allergène : il était recommandé de retarder le plus possible l'introduction des aliments les plus allergisants chez les bébés. Ainsi, les œufs n'étaient pas introduits avant 2 ans et le poisson et l'arachide avant 3 ans. Des analyses récentes ont mis en évidence que le retard de l'introduction d'aliments solides après 6 mois ne réduisait pas le risque d'allergie et certaines études suggèrent même qu'une introduction retardée des aliments solides augmenterait le risque d'allergie. La prévention de l'allergie passerait donc davantage par l'acquisition de tolérance à un allergène. Le contact avec l'allergène devrait donc avoir lieu à un moment qui se situerait entre 4 et 6 mois. Le moment opportun variant en fonction de différents facteurs : flore digestive, cellules immunitaires, type et quantité d'allergènes, pH gastrique... Ces données doivent encore être approfondies mais elles ont déjà modifié les recommandations des spécialistes.

De plus en plus d'allergies croisées

On parle d'allergie croisée quand une personne réactive à un allergène végétal, animal ou alimentaire et également réactive à un autre allergène : comme les personnes allergiques aux pollens qui connaissent les mêmes désagréments en consommant certains fruits ou légumes.

En cas d'allergies alimentaires, plusieurs produits d'une même catégorie peuvent être mis en cause dans une allergie croisée, les plus fréquentes étant les allergies à plusieurs fruits à coque et les allergies aux laits de vache, de chèvre, de brebis sont souvent associées.

Selon les spécialistes, les allergies croisées pollens-aliments-végétaux sont aujourd'hui relativement fréquentes, notamment les personnes allergiques aux pollens qui ont deux fois plus de risque de développer une allergie alimentaire.

En cas d'allergies croisées, le traitement envisagé vise en priorité l'allergène initial.

Des symptômes différents selon le pays

Depuis quelques années les médecins ont constaté que les manifestations cliniques des réactions allergiques provoquées par de nombreux fruits, légumes et fruits à coque diffèrent selon les pays de l'Europe.

Dans les pays du centre et du Nord de l'Europe, où les bouleaux sont abondants, les patients deviennent allergiques au pollen de cet arbre et à son allergène majeur après exposition par voie respiratoire. Ces patients peuvent plus tard développer une allergie en mangeant des aliments végétaux qui contiennent des allergènes homologues.

Dans les régions du bassin méditerranéen dépourvus de bouleaux, les patients ne deviennent pas sensibilisés aux homologues de cet allergène, mais ils peuvent développer des allergies à de nombreux fruits, fruits à coque et légumes : des allergènes qui présentent des réactions allergiques plus généralisées.

Un étiquetage trop limité

Aujourd'hui, la réglementation ne prévoit qu'une liste limitative d'allergènes (14 allergènes seulement) et l'étiquetage n'est obligatoire que pour les substances volontairement incorporées dans la denrée ou utilisées pour sa fabrication. Ce qui veut dire que d'autres substances éventuellement allergènes ne sont pas aujourd'hui soumises à l'obligation d'étiquetage.

À ce jour peu d'évolutions significatives sont à l'ordre du jour, seul un nouveau projet de règlement sur l'information du consommateur prévoit l'obligation d'indiquer les allergènes de façon distincte et séparée de la liste des ingrédients, y compris pour les aliments vendus non pré-emballés.

REFLUX, BRÛLURES D'ESTOMAC : Comment les empêcher de revenir?

Fini les interdits vestimentaires et les cales sous le lit pour éviter les reflux acides ! Désormais, le traitement des reflux et aigreurs d'estomac passe surtout par les médicaments à la demande, dont la diversité ne cesse de s'élargir. Le point avec un gastro-entérologue.

Plus fréquents qu'on ne croit

Banal, de présenter de temps en temps des petites régurgitations acides ou des brûlures le long du sternum ? En tout cas fréquent, puisque près de 40 % de la population s'en plaint. Mais les situations peuvent être différentes. Parmi les personnes concernées, une sur dix ressent ces symptômes au moins une fois par semaine et la gêne est plus importante qu'on ne le pense. Plusieurs enquêtes montrent que les régurgitations gâchent bon nombre d'après-midi, peuvent perturber le sommeil et devenir un problème sérieux.

« On a accusé l'hygiène de vie, certains aliments, le stress... En fait, on ignore pourquoi le sphincter inférieur de l'œsophage se relâche », souligne le P^r Marc-André Bigart, chef du service de gastro-entérologie au CHU de Nancy. Jusqu'à 1 an, les petits reflux sont presque normaux : l'estomac des bébés contient 40 ml et on leur donne des biberons de 100 ml. Comment voulez-vous que ça ne déborde pas un peu de temps en temps ! A 2 ans, c'est fini, car la nourriture est devenue plus solide. Et cela recommence vers 30 ans pour devenir vraiment fréquent à partir de la cinquantaine.

Plus que l'obésité, souvent citée comme facteur aggravant, il semble que ce soit la prise de poids progressive, si fréquente avec l'âge, qui favorise le reflux. Pour autant, les mesures hygiéno-diététiques enseignées à des générations d'étudiants en médecine (ne pas se coucher après manger, ne pas porter de ceinture trop serrée, surlever son lit...) semblent aujourd'hui anecdotiques. Eviter les aliments qui ne passent pas bien et ne pas se pencher en avant juste après les repas restent deux conseils de bon sens, mais ce n'est pas la peine d'embêter les gens avec des consignes de vie à l'efficacité minime, estiment les spécialistes.

Alors, que faire ?

Si les reflux acides sont peu fréquents, la prise d'un antiacide, en vente libre en pharmacie, peut être une bonne solution. Ces produits qui neutralisent l'acidité gastrique soulagent rapidement. Il faut toutefois les prendre à distance des autres médicaments, dont ils peuvent ralentir l'absorption. Et bien respecter les doses, sinon on risque des petits soucis intestinaux. Leur effet ne dure que quelques heures.

5 RAISONS D'AIMER LES BANANES

Facile à manger, la banane peut vous accompagner toute la journée pour vous donner la pêche, protéger votre intestin, réguler votre pression artérielle et même vous aider à dormir.

La banane est extrêmement énergétique

D'après une étude scientifique publiée dans la revue PLoS ONE, la banane fournirait autant d'énergie que des boissons énergétiques, avec le bénéfice d'apporter des nutriments excellents pour la santé. Elle trouve sa place dans l'alimentation des sportifs car elle protège des crampes musculaires. Sa richesse en potassium aide en plus à récupérer, surtout quand il fait chaud et qu'on élimine une grande partie de ce minéral via la transpiration.



La banane protège votre intestin

La banane est une excellente source de prébiotiques. Les pré-biotiques permettent de nourrir et de garder en bonne santé les probiotiques, les bactéries intestinales qui nous protègent des infections. Consommer des pré-biotiques permet donc de réguler la flore et de mieux digérer.

La banane régule le taux de cholestérol et aide à maigrir

La banane est riche en amidon résistant. Cet amidon est considéré, d'un point de vue diététique, comme une forme de fibre alimentaire, dont il présente certains des avantages. Il agit comme les fibres pendant la digestion et aurait des effets bénéfiques sur les lipides sanguins, permettrait une augmentation de la fermentation intestinale, une amélioration de l'absorption de certains minéraux et de la glycémie et une diminution du cholestérol-LDL (« mauvais cholestérol »). Votre corps digère l'amidon résistant tellement lentement que

vous vous sentez rassasié plus longtemps. La banane comble donc l'appétit et procure un sentiment de satiété. Prise en collation, elle vous permet de ne pas grignoter et de limiter l'apport en calories au cours de la journée.

Les bananes aident à dormir

Les bananes peuvent être considérées comme un somnifère naturel. Elles contiennent du tryptophane, Acide aminé essentiel, le tryptophane associé à la vitamine B6, permettent la synthèse de la sérotonine et de la mélatonine. Ils jouent donc un rôle essentiel dans l'endormissement. Certains médecins recommandent d'en manger 60 minutes avant de se

coucher pour profiter de ces vertus sur le sommeil.

La banane maintient une bonne pression artérielle et réduit les risques d'AVC

La banane est recommandée pour les problèmes de pression artérielle, car elle est riche en potassium, (500 mg par fruit), un minéral qui aide à faire baisser la pression sanguine. Et manger plus de bananes peut réduire de 24% le risque d'AVC, selon une étude menée par les chercheurs du département santé de l'Organisation Mondiale de Santé publiée dans le très sérieux *British medical journal*.

Surpoids : les nouveaux facteurs de risque

Le mode de vie et les événements ponctuels seraient à l'origine du surpoids. Selon une étude dirigée par Judith Martin, affiliée à l'Inserm, réalisée grâce aux données de la cohorte Santé, Inégalités et Ruptures Sociales (SIRS) établies en 2005 dans l'agglomération parisienne, le fait d'avoir des enfants serait associé à un risque plus élevé de surpoids chez les deux sexes.

L'étude révèle que les facteurs associés à un risque plus élevé de surpoids chez les femmes seraient la nationalité africaine ou maghrébine des parents, le fait d'avoir des enfants et le fait d'avoir vécu une enfance malheureuse suivie d'une adolescence heureuse. A noter que le fait d'avoir vécu

une séparation ou un divorce serait associé à un moindre risque de surpoids chez les femmes. Chez les hommes les principaux facteurs liés à un risque élevé de surpoids seraient le fait d'avoir des enfants, le fait de vivre ou d'avoir vécu avec un ou une partenaire atteint d'une maladie grave et le fait d'être un ancien fumeur. En revanche, le fait d'avoir vécu le décès d'un conjoint et d'avoir eu une grave maladie avant 18 ans ne seraient pas des paramètres déterminants dans la prise de poids. L'analyse montre que parmi la population francilienne observée, 36,4% des personnes étaient en surpoids, 27,6% en pré-obésité et 8,8% étaient obèses au moment de l'étude. Les hommes étaient

plus concernés par le surpoids que les femmes (41,1% contre 32,1%), alors que les femmes étaient plus nombreuses à présenter des signes d'obésité (9,7% contre 7,7% des hommes).

Cette étude s'est appuyée sur les données de la première vague de la cohorte SIRS constituée en 2005, visant à étudier les disparités sociales et territoriales de l'état de santé et du recours aux soins de la population francilienne. Cette cohorte est représentative de la population adulte francophone âgée de 18 ans et plus et résidant à Paris et dans l'agglomération parisienne (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val de Marne). L'effectif de la cohorte retenue est de 3.023 personnes.

VITAMINE D : UNE SUPPLÉMENTATION FERAIS BAISSE LA TENSION

Une large méta-analyse vient confirmer que le niveau de vitamine D peut être lié à l'hypertension artérielle. Pour faire baisser la tension, une supplémentation en vitamine D pourrait être aussi efficace qu'un traitement antihypertenseur chez certaines femmes. Une large méta-analyse de 35 études vient confirmer ce que les médecins soupçonnaient déjà : une carence en vitamine D aurait une incidence sur la tension artérielle. Ce qui laisse entendre qu'une supplémentation en vitamine D pourrait aider les personnes hypertendues à stabiliser leur tension.

La vitamine D intervient à plusieurs niveaux dans la prévention des maladies cardio-vasculaires : elle conserve aux vaisseaux leur souplesse, renforce les artères et contribue à éviter les dépôts de calcium sur leurs parois. Mais selon les résultats de cette méta-analyse effectuée par des chercheurs des universités d'Europe et des Etats-Unis, l'augmentation de la concentration en vitamine D serait également associée à une diminution de la pression artérielle systolique (pression lorsque le cœur se contracte) et à la réduction du risque d'hypertension. « Ces résultats ne diffèrent pas après prise en compte de l'âge, du sexe,

de la méthode de mesure de la pression artérielle, de la région géographique ou de l'IMC » expliquent les chercheurs qui estiment que de nombreuses femmes souffrant d'hypertension souffrent peut-être en réalité d'une carence en vitamine D. Cette carence est fréquente en raison de régimes déséquilibrés et d'une absence d'ensemble. « Lorsqu'on prend en compte les coûts et les effets secondaires des médicaments antihypertenseurs, l'option supplémentation en vitamine D en prévention de l'HTA est à considérer » insistent les chercheurs.

«Mener la bataille d'édification avec la même volonté ayant animé celle de libération nationale»

La bataille d'édification doit être menée avec la même volonté et détermination ayant animé celle de libération nationale, a insisté dimanche à Oran le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), M. Said Abadou.

Dans une allocution à l'occasion d'un séminaire marquant le 23^e anniversaire de la création de l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération nationale, tenue en son siège à Oran, en présence du ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, le secrétaire général de l'ONM a rappelé l'état d'esprit et l'abnégation ayant animé les enfants de l'Algérie dans leur lutte de libération livrée au colonisateur français et sa machine infernale.

«La bataille d'édification du pays ne manque pas d'intérêt à celle de libération nationale», a soutenu M. Abadou en soulignant que ces deux batailles «ont un point commun à savoir la consécration de la souveraineté nationale et la fondation d'un Etat démocratique jouissant de la sécurité, de la sérénité et de la stabilité». «La catégorie des moudjahidines valorise les acquis et les réalisations concrétisées dans le pays et exprime sa détermination à poursuivre la lutte et à contribuer à l'édification du pays même avec la bonne parole et la transmission du message de novembre aux générations montantes», a par ailleurs déclaré M. Abadou.

D'autre part, le secrétaire général de l'ONM a appelé au renforcement de l'œuvre d'écriture de l'histoire et l'enregistrement davantage de témoignages «pour étoffer le fonds historique de faits héroïques véhiculant des valeurs et des principes valables pour tous les temps et tous les espaces».

Interpeller l'Histoire pour récupérer le legs ancestral de l'Algérie plurielle

La nécessité d'interpeller l'Histoire afin de «récupérer le legs de l'Algérie plurielle» a été mise en avant, lundi à El Khroub, par le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad. M. Assad qui animait une conférence de presse au centre culturel M'hamed Yazid, a annoncé l'organisation, du 20 au 22 du mois en cours, du premier colloque international sur Massinissa, intitulé «au cœur de la consécration du premier Etat Numide». Le secrétaire général HCA a affirmé que le Haut-commissariat a «entrepris des démarches, avec le concours de partenaires étrangers, en vue de la récupération du patrimoine historique et archéologique national, éparsillé à l'étranger». Dans cette perspective également, les historiens et préhistoriens attendus de différentes universités du pays et également de Tunisie, de France, d'Italie, de Grèce et des Etats-Unis pour participer au colloque sur Massinissa, «apporteront davantage de lumière sur les zones méconnues de l'Histoire de la Numidie sous le règne de son fondateur, le roi Massinissa, fils de Gaïa», a-t-il indiqué.

Il a estimé à ce sujet qu'un «immense chantier scientifique» ayant pour objectif la connaissance de l'Histoire culturelle, sociale et politique de l'Afrique du Nord en général et de la période numide en particulier doit être ouvert et un travail de socialisation du savoir produit par les archéologues et les historiens doit être effectué pour combler les lacunes des générations actuelles en matière de connaissance de l'Histoire de cette période. Le secrétaire général du HCA a également précisé, dans sa conférence de presse, que le programme du colloque prévoit la présentation de pas moins de 22 conférences.

APS

HISTOIRE

CULTURE - HISTOIRE

AIN TEMOUCHENT Lancement des travaux de réhabilitation de l'ancienne Maison de la Culture

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne maison de la culture d'Aïn Témouchent viennent d'être lancés pour renforcer les espaces du complexe culturel mitoyen, a-t-on appris, lundi, de la direction locale de la culture.

Répartie en deux lots, cette opération qui mobilise une enveloppe financière de 86 millions de dinars, permettra à ce complexe de disposer de nouveaux ateliers et d'une salle de spectacle rénovée, a-t-on précisé.

Doté d'une enveloppe de 57 millions de dinars, le premier lot concerne l'étude et la réhabilitation des ateliers de la maison de la culture. Ces ateliers seront destinés à plusieurs activités, comme la musique, le dessin et le théâtre.

Ils permettront au complexe culturel, opérationnel depuis un peu plus d'une année, de renforcer ses activités. Un délai de 12 mois a été fixé pour la finalisation de ce premier lot. Le deuxième lot portera sur la réhabilitation de l'ancienne salle de spectacles de la maison de la culture pour une enveloppe financière de 29 millions de dinars.



Un délai d'un mois a été accordé à cette opération qui rendra cet espace mieux adapté à l'organisation de soirées artistiques, théâtrales et autres manifestations comme le festival national culturel du théâtre de marionnettes, notamment.

L'actuelle salle s'étant avérée exigüe pour abriter les manifestations culturelles et autres. Elle était, également, démunie de climatisation et de dépendances dignes pour l'accueil d'artistes.

Dans ce même sillage, et en attendant la réalisation du nouveau théâtre régional de la wilaya d'Aïn Témouchent, le théâtre en plein air du complexe culturel, d'une capacité de 250 places, s'ajoutera aux autres établissements culturels, telles que la bibliothèque «Malek-Bennabi». Ces actions s'inscrivent dans une perspective de multiplication et de réappro-

priation des infrastructures culturelles - bibliothèques municipales et salles de cinéma entre autres, qui ont totalement disparues, a-t-on précisé de même source.

La wilaya d'Aïn Témouchent s'est attelée, ces dernières années, à combler le déficit enregistré en matière d'infrastructures culturelles et qui entraîne une véritable redynamisation de l'activité, rappelle-t-on.

Outre les projets concrétisés, il est programmé la prochaine réalisation d'un musée de wilaya, d'annexes de l'institut de formation musicale et de l'école des Beaux-arts, et de l'étude d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur des sites et monuments historiques de la wilaya.

Enfin, un projet de réhabilitation a été décidé par le ministère de tutelle pour la reconversion de deux salles de cinéma d'Aïn Témouchent.

9^È FESTIVAL NATIONAL DES AÏSSAOUA Folklore et salves de baroud à l'ouverture



Un spectacle folklorique, haut en couleurs et en sonorités, ponctué de salves de baroud, a marqué l'ouverture, dimanche soir, sur l'esplanade de la maison de la culture Moubarek-El-Mili de Mila, de la 9ème édition du festival culturel national des Aïssaoua.

L'inauguration officielle de cette manifestation annuelle, placée cette année sous le slogan d'art Aïssaoua, des mélodies de tous les horizons», a été marquée par la présence du wali de Mila, Abderrahmane Kaddid, et du cheikh de la Tariqa Aïss-

saouia de la zaouïa Oulhasssa d'Aïn Témouchent, Abdelkrim El Djazouli.

Le wali a fait part, dans

une allocution d'ouverture, de son souhait de voir ce festival «étendu au reste des pays du Maghreb qui par-

gent ce patrimoine immatériel séculaire qui doit être préservé à l'intention des générations de demain». Ce festival qui donnera lieu à sept (7) soirées réunit dix-sept (17) troupes Aïssaoua venues de treize (13) wilayas du pays, en plus de la formation tunisienne «Hadhrab rjel Tounes» conduite par Taoufiq Deghman.

Les troupes «Sahel pour le patrimoine Aïssaoua», d'Annaba, «Ouazras» de Médéa, et «Hadhrab rjel Tounes» ont animé la soirée d'ouverture de ce festival.

ORAN Une base de données des compétences artistiques en élaboration

Une opération visant à l'élaboration d'une base de données des compétences artistiques de la wilaya d'Oran a été lancée samedi à l'initiative du syndicat local de la corporation, a-t-on constaté.

Une centaine d'artistes ont répondu à l'appel de la direction de leur organisation dans le cadre de cette action entamée à la cinémathèque «Ouarsenis» en présence du secrétaire général du syndicat de wilaya, Sidi Mohamed Belfadel.

Il s'agit d'une opération dite casting de fichiers, consistant à recenser les artistes versés dans les divers segments des Arts visuels, dont le ci-

néma et le théâtre», a précisé M. Belfadel, faisant valoir l'intérêt du premier objectif ciblé, à savoir «la promotion des talents».

Il a expliqué dans ce sens que la base de données permettra «la mise à disposition des compétences inscrites au profit des professionnels du secteur à l'instar des cinéastes et dramaturges à la recherche de comédiens pour les besoins de leur œuvre».

Le secrétaire général du syndicat des artistes de la wilaya d'Oran a fait savoir en outre qu'un programme de formation aux arts cinématographiques sera prochainement lancé au profit des jeunes talents. L'organisa-

tion de ce casting a été également mise à profit pour l'animation d'un débat autour des aspects socioprofessionnels des artistes et des dispositifs régissant leurs droits. Dans ce contexte, l'intervention d'un cadre de l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda) a permis à l'assistance de prendre connaissance des démarches à accomplir au titre de la protection de la propriété intellectuelle. Affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (Ugtac), ce syndicat a été créé il y a moins d'une année dans le but de «contribuer à la défense des droits des artistes», a-t-on souligné.

ALGÉRIE - MALI

Le Mali félicite l'Algérie pour ses efforts «inlassables» pour encourager les Maliens à parler d'une «seule voix»

Le Mali a félicité l'Algérie pour ses efforts «inlassables» déployés en vue d'encourager les Maliens à parler d'une «seule voix», souhaitant que cette «nouvelle étape» puisse aider à avancer «beaucoup plus», a déclaré dimanche à Alger, le ministre des Affaires étrangères malien, Abdoulaye Diop.



«Je voudrais féliciter l'Algérie et l'ensemble de l'équipe de médiation pour les efforts inlassables déployés pour encourager les Maliens à parler d'une seule voix», a indiqué M. Diop à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée son homologue Ramtane Lamamra.

M. Diop a exprimé son souhait de voir cette nouvelle étape, qui regroupe les parties maliennes, avancer «beaucoup plus vite» et créer «davantage» un climat de «confiance» pour avancer dans les négociations.

Le chef de la diplomatie malienne a toutefois estimé que pour pouvoir avancer «plus vite», il est important que «les uns et les autres comprennent que les discussions soient centrées sur la base d'un certain nombre d'engagements».

Il a, dans ce cadre, rappelé que la feuille de route évoquée des «principes clés» de cette négociation devant constituer «la balise de notre discussion et que la Constitution malienne

puisse nous guider». «Nous restons confiants. Les discussions vont pouvoir avancer dans les jours à venir», a-t-il dit. Evitant, par ailleurs, son entretien avec le ministre Lamamra, M. Diop a précisé qu'il était là pour discuter avec le médiateur en chef qui est l'Algérie afin d'examiner l'état d'avancement des négociations.

Le ministre malien a précisé avoir également pris connaissance des recommandations et des idées des communautés du nord du Mali «forts pertinentes qui vont enrichir la discussion».

«Nous nous préparons à nous engager dans les discussions de fond qui nous permettront de prendre en charge les préoccupations réelles et nous sommes venus justement nous concerter par rapport au lancement imminent de cette discussion», a-t-il ajouté.

Les négociations de la seconde phase du dialogue inter malien qui

se poursuivent actuellement ont débuté le 1er septembre, rappelle-t-on. La phase initiale du dialogue inter malien, qui avait eu lieu du 17 au 24 juillet à Alger, a été couronnée par la signature de deux documents comportant la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Algier et une déclaration de cessation des hostilités entre le gouvernement du Mali et six mouvements politico-militaires du nord de ce pays.

Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents étaient le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (Hcua) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

DIALOGUE INTER MALIEN

Des mouvements du nord du Mali décident d'unifier leur voix

Des mouvements du nord du Mali ont décidé dimanche de parler d'une «seule voix» au nom du peuple de l'Azawad dans le cadre du dialogue inter malien dont la seconde phase a débuté le 1^{er} septembre à Alger.

Cette décision pour but, selon les représentants de ces mouvements présents à Alger, d'arriver à une solution «juste» et «globale» pour toutes les parties concernées.

Cette annonce a été faite à l'occasion d'une rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«Dorénavant, c'est une seule voix qui va parler au nom du peuple de l'Azawad dans sa lutte légitime qui dure depuis plus d'un

demi-siècle», a déclaré le président de la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), Ibrahim Ag Mohamed Salah, à l'issue de la réunion.

Il a indiqué qu'un protocole d'entente a été signé à travers lequel les différents mouvements s'engagent à travailler «ensemble» pour les aspirations «légitimes» du peuple Azawad.

Il a ajouté que les mouvements maliens ont réitéré également, dans ce document remis à M. Lamamra, leur confiance «totale» en l'Algérie dans le cadre de la recherche d'une solution «définitive» à ces conflits qui «durent depuis plus d'un demi-siècle».

Le secrétaire général

du Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), Bilal Ag Cherif a indiqué que les différentes parties se sont engagées à «unifier» les rangs des Azawad en s'exprimant d'une

vernemment.

M. Ag Cherif a, par ailleurs, exprimé sa «gratitude» au peuple algérien par le biais de son Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et de son ministre des Affaires étrangères, qui a joué, a-t-il dit, «un rôle dans la réussite des négociations».

Parmi ailleurs, le secrétaire général du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), Ahmed Ould Sidi Mohamed, a précisé que l'entente entre les différents mouvements s'est déroulée dans un climat d'amitié et de paix».

Il a annoncé que cette étape sera suivie par d'autres jusqu'à l'aboutissement d'une solution «juste» et «globale» pour toutes les parties.

LIBYE

Le gouverneur de la Banque centrale démis de ses fonctions

Le gouverneur de la Banque centrale libyenne (CBL) al-Seddik al-Kabir a été démis dimanche de ses fonctions par le nouveau Parlement, a indiqué le porte-parole de l'Assemblée.

«Le gouverneur a été convoqué pour audition devant le Parlement après des allégations sur des irrégularités financières. M. Kabir ne s'est pas présenté, les députés ont donc voté en faveur de son limogeage», a déclaré Fradj Abou Hachem, cité par la presse.

Le gouverneur doit rendre compte au procureur général. Son adjoint Ali al-Hebri doit assurer l'intérim, a-t-il ajouté. M. Abou Hachem a expliqué par ailleurs que la décision de limoger M. Kabir a été motivée aussi par son absence du pays. Selon lui, le gouverneur dirigeait la BCL depuis Malte.

Son limogeage intervient sur fond de controverse autour de virements au profit du Parlement issu des élections du 25 juin, qui ont été ordonnés par M. Al-Hebri sans consultation avec le gouverneur, selon une source à la BCL, citée par la presse.

Depuis la chute en 2011 du régime de Maâmmar El-Gueddafi, le pays est en proie à l'anarchie, les autorités ne parvenant pas à contrôler les milices, composées notamment d'ex-«révolutionnaires».

Des affrontements sanglants opposent des milices rivales, le conflit fait rage à Tripoli, mais touche également d'autres grandes villes comme Benghazi, Gharyan et Zaouia.

EBOLA

HRW appelle à respecter les droits fondamentaux dans la lutte contre Ebola

Human Rights Watch (HRW) a appelé lundi les gouvernements des trois pays principalement touchés par Ebola, Liberia, Guinée et Sierra Leone, à assurer que les mesures prises pour endiguer l'épidémie, telles que les quarantaines, respectent les droits fondamentaux.

«Les gouvernements des pays touchés par Ebola devraient mieux protéger les personnels de santé de la contamination et limiter le recours à la quarantaine», affirme HRW dans un communiqué.

L'ONG leur enjoint également de «prendre en compte la dimension de genre de l'épidémie (les femmes, souvent au chevet des malades, étant plus exposées, Ndlr), garantir que les forces de sécurité respectent les droits de l'Homme fondamentaux et favoriser un contrôle indépendant des mesures d'urgence et des donations».

Soulignant que les autorités des trois pays ont imposé des restrictions de mouvement et des quarantaines à des «maisons, des quartiers, des villages et parfois des secteurs administratifs entiers», elle déplore que la plupart «n'aient pas été fondées sur des preuves scientifiques, été appliquées arbitrairement et été trop larges dans leur mise en œuvre».

«Les quarantaines n'ont pas été correctement supervisées, ce qui les rend inefficaces en termes de santé publique et disproportionnées quant à leur impact», souligne l'ONG, dont le directeur pour la santé et les droits de l'Homme, Joseph Amon, affirme que «l'adoption de quarantaines trop larges et d'autres mesures excessives peut saper les efforts pour endiguer l'épidémie d'Ebola».

«Afin d'augmenter la confiance publique dans la mobilisation contre Ebola, les trois gouvernements devraient garantir la transparence dans la réception et l'utilisation des donations et autres types d'aide», poursuit HRW, qui salue la publication régulière en Sierra Leone de ces fonds et leur attribution.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave de l'histoire de cette fièvre hémorragique depuis l'identification du virus en 1976, a tué plus de 2 400 personnes sur 4 784 cas, selon le dernier bilan annoncé vendredi par l'Organisation mondiale de la santé.

LAVROV

La Russie apportera sa «contribution» dans la lutte contre l'EI



La Russie apportera «une contribution» à l'engagement militaire international contre les éléments de l'«Etat islamique» (EI) en Irak et en Syrie, a annoncé vendredi le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov.

«Nous avons une contribution à apporter à l'effort commun mais nous allons le faire avec un objectif plus large : la préparation d'une analyse en profondeur de cette situation», a-t-il annoncé à l'agence de presse russe Itar-Tass, en marge de la conférence internationale sur la sécurité en Irak à Paris. Cette «contribution» sera destinée à soutenir le gouvernement irakien, «afin de nous assurer qu'ils sont en mesure de combattre les terroristes, pour assurer la sécurité de l'Etat», a-t-il précisé. Moscou avait déjà annoncé en juillet avoir commencé la livraison d'hélicoptères de combat et d'avions de chasse à l'Irak.

«De même, nous fournissons une aide militaire, entre autres, à la Syrie, qui fait face, dans une moindre mesure, à une grave menace terroriste. Ce sont nos partenaires en Egypte, au Liban, au Yémen, en Jordanie», a rappelé M. Lavrov. La Russie «est prête à participer à l'élaboration de mesures plus générales pour la lutte contre le terrorisme», a-t-il affirmé. Les participants ont promis de soutenir la lutte de Bagdad contre les éléments de l'«Etat islamique» (EI) «par tous les moyens nécessaires», y compris militaires. Jeudi, la Russie avait averti que des frappes américaines contre l'EI en Syrie décidées sans l'aval de l'ONU constituerait une «violation grossière du droit international».

AFGHANISTAN Un chef taliban et quatre autres insurgés abattus

Un haut chef rebelle taliban et quatre autres insurgés ont été tués lors d'une opération menée dans la nuit de dimanche à lundi dans la province afghane d'Herat, a annoncé la police lundi.

«Un haut responsable taliban connu sous le nom de Mollah Barjan et quatre autres insurgés ont été tués après avoir engagé le combat avec des forces des opérations spéciales afghanes dans le district de Ghoryan à minuit», a indiqué le porte-parole de la police d'Herat, Abdul Raouf Ahmadi.

«Le Mollah Barjan était le chef du conseil militaire des talibans dans les provinces de l'ouest», a-t-il précisé, ajoutant que «deux autres responsables talibans locaux avaient été tués».

Les forces de sécurité ont également saisi des armes et un certain nombre de stupéfiants à la suite du raid. L'insurrection talibane poursuit ses actes de violence en Afghanistan. Les forces sécuritaires afghanes ont multiplié parallèlement leurs opérations de lutte contre les insurgés dans les provinces instables.

IRAK

Ouverture à Paris de la conférence internationale sur la sécurité en Irak

La conférence internationale sur la sécurité en Irak s'est ouverte hier à Paris, pour définir une stratégie internationale face à l'organisation extrémiste de l'Etat islamique (EI).

Une trentaine de pays arabes et occidentaux prennent part à la conférence avec pour objectif de définir le rôle de chacun dans la coalition internationale que les Etats-Unis veulent mettre en place pour combattre les éléments



de l'EI. Le président français François Hollande a appelé à l'ouverture de la réunion ses partenaires occidentaux et arabes à «s'engager clairement, loyalement et fortement aux côtés des autorités irakiennes», estimant qu'il n'y a

pas de temps à perdre». Le gouvernement irakien combattait depuis des mois les éléments de l'EI, qui se sont emparés ces derniers mois de vastes territoires dans le nord de l'Irak et des parties de la Syrie.

La conférence de Paris s'engage à soutenir l'Irak dans sa lutte contre l'EI

Les participants à la conférence internationale de Paris sur la sécurité en Irak tenue lundi se sont engagés à soutenir l'Etat irakien «par les moyens nécessaires» dans sa lutte contre l'Etat islamique (EI).

La réunion a rassemblé une trentaine de pays arabes et occidentaux avec pour objectif de définir une stratégie internationale face à l'organisation extrémiste de l'Etat islamique qui contrôle de vastes territoires en Irak et en Syrie. Il s'agit également de définir le rôle de chaque pays dans la coalition internationale que les Etats-Unis veulent mettre en place pour combattre les éléments de l'EI. «Les participants ont affirmé que Daesh (acronyme arabe de l'EI) constitue une menace pour l'Irak mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale», selon le texte final de la réunion.

«Ils ont souligné l'urgence nécessaire de mettre un terme à la présence de Daesh dans les régions où il a pris position en Irak», notamment dans le nord-ouest du pays, où des violences ont été commises par ce groupe notamment à l'encontre des civils et minorités ethniques.

Les chefs de diplomatie des pays participant «se sont

engagés à soutenir, par les moyens nécessaires le nouveau gouvernement irakien dans sa lutte contre Daesh, y compris par une aide militaire appropriée, correspondant aux besoins exprimés par les autorités irakiennes», selon le document.

Autre point mis en exergue lors de la conférence, le soutien au gouvernement irakien sera apporté «dans le respect du droit international et de la sécurité des populations civiles».

Intervenant lors de la réunion, le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius a soulevé la question du financement de ce groupe terroriste, affirmant qu'une conférence sera prochainement organisée sur ce sujet à l'initiative de Bahreïn dans le but de tarir les sources financières de cette organisation.

La Russie prête à apporter sa contribution

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov qui a pris part à la conférence a souligné que son pays était prêt à apporter sa contribution à l'engagement militaire international de lutte contre l'EI. «Nous avons une contribution à apporter à l'effort commun mais nous allons le faire avec un objectif

plus large : la préparation d'une analyse en profondeur de cette situation», a-t-il précisé.

Selon M. Lavrov, cette «contribution» sera destinée à soutenir le gouvernement irakien, «afin de nous assurer qu'ils sont en mesure de combattre les terroristes, pour assurer la sécurité de l'Etat».

La Russie «est prête à participer à l'élaboration de mesures plus générales pour la lutte contre le terrorisme», a-t-il souligné. Moscou avait déjà annoncé en juillet avoir commencé la livraison d'hélicoptères de combat et d'avions de chasse à l'Irak.

Les Etats-Unis mènent depuis le 8 août des frappes aériennes contre l'EI dans le nord de l'Irak, et plusieurs pays livrent des armes aux combattants kurdes irakiens, en première ligne dans le combat contre les rebelles.

Téhéran pour un soutien aux gouvernements irakien et syrien

L'Iran qui n'a pas pris part à la réunion de Paris a appelé à soutenir les gouvernements irakien et syrien dans la lutte contre le terrorisme. «La meilleure façon de lutter contre l'EI (Daesh) et le terrorisme dans la région est d'aider et de renforcer les gouver-

nements irakien et syrien qui luttent de manière sérieuse contre le terrorisme», a estimé le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian.

Jeudi, l'Iran avait exprimé ses doutes sur le «sérieux et la sincérité» de cette coalition internationale vouée par Washington contre les groupes armés qui sévissent en Irak et en Syrie. «La République islamique d'Iran n'attendra aucune coalition internationale pour lutter contre le terrorisme et fera son devoir», a ajouté M. Amir-Abdollahian. L'Iran a apporté une aide humanitaire et de conseil au gouvernement irakien et aux kurdes irakiens dès les premiers jours de l'offensive des éléments extrémistes en Irak.

Les forces gouvernementales irakiennes ont du mal à mettre un terme à la recrudescence des violences depuis l'an dernier, perdant le contrôle total d'une ville et d'une autre partiellement en janvier avant de reculer face à l'offensive fulgurante de l'EI qui a réussi à s'emparer de pans entiers du territoire depuis juin. Selon l'agence américaine du renseignement (CIA), l'«Etat islamique» compte «entre 20.000 et 31.500» éléments en Syrie et en Irak.

IRAN

Khamenei : «L'Iran a rejeté une demande de coopération américaine contre l'EI»

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a déclaré lundi que son pays a rejeté une demande de coopération des Etats-Unis contre le groupe extrémiste de l'«Etat islamique» (EI).

Dès les premiers jours de l'offensive des extrémistes, «les Etats-Unis via leur ambassadeur en Irak ont demandé une coopération contre l'EI. J'ai refusé car ils ont les mains souillées», a déclaré l'ayatollah Khamenei, à la sortie de l'hôpital où il a été opéré de la prostate.

«Le secrétaire d'Etat américain (John Kerry) a également demandé personnellement (son homologue iranien) Mohammad Javad Zarif et il a refusé», a-t-il ajouté.

Il a estimé que les Etats-Unis cherchaient un prétexte pour faire en Irak et en Syrie ce qu'ils font au Pakistan, bombarder les endroits qu'ils veulent sans autorisation» du gouvernement pakistanaise, en référence aux attaques de drones sur les bases des talibans. Pays voisin et allié de l'Iraq, l'Iran n'a pas été invité à la conférence qui réunit lundi à Paris les représentants d'une vingtaine de pays, notamment les pays arabes du Golfe, pour définir le rôle de chacun dans la coalition internationale voulue par Washington pour combattre l'«Etat islamique». John Kerry a estimé vendredi que la participation de Téhéran à cette conférence «ne serait pas adéquate», no-

tamment en raison, selon lui, de «l'implication de l'Iran en Syrie et ailleurs». Cette absence de l'Iran à la conférence a été regrettée par les dirigeants irakiens. Le président Fouad Massoum a affirmé que l'Iran avait fourni les premiers jours de l'offensive des extrémistes de l'EI une aide humanitaire et militaire à l'Iraq et aux Kurdes irakiens. Pour lutter contre le groupe extrémiste qui a conquis de larges pans de territoire en Irak et des parties en Syrie, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian a prononcé le renforcement des gouvernements irakiens et syriens.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05 Jeunesse : Franklin
06:15 Jeunesse : Franklin
06:30 Jeunesse : TFou
10:10 Sport : Automoto
11:00 Sport : Téléfoot
11:50 Sport : L'affiche du jour
11:55 Culture Infos : Météo
11:58 Culture Infos : Météo des plages
12:00 Divertissement : Des douze coups de midi
12:45 Culture Infos : Météo
12:48 Culture Infos : Trafic info
12:55 : Du côté de chez vous
13:00 Culture Infos : Journal
13:30 Culture Infos : Reportages
14:15 Divertissement : La menteuse
15:15 Divertissement : Telle mère, telle fille
17:05 Divertissement : Bienvenue chez nous
18:10 Divertissement : Secret Story
19:00 Divertissement : Au pied du mur
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Culture Infos : My Million
20:35 Culture Infos : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Mentalist
21:45 Série TV : Mentalist
22:35 Série TV : Mentalist
23:20 Série TV : Mentalist

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours
06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
06:55 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:25 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:45 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:05 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : Judaïca
09:30 Culture Infos : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
10:45 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:55 Sport : Tennis
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:00 Divertissement : Le monument préféré des Français
17:55 Divertissement : Face à la bande
18:55 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:44 Culture Infos : Beau travail
20:45 Divertissement : Alcaline l'instant
20:46 Culture Infos : Météo 2
20:50 Culture Infos : Les pouvoirs extraordinaires du corps humain
22:45 Culture Infos : 700 grammes de vie
23:50 Culture Infos : La naissance, une révolution

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:35 Jeunesse : Jimmy Neutron
06:59 : Georges, le petit curieux
07:24 Série TV : Georges, le petit curieux
07:50 Série TV : Georges, le petit curieux
08:13 Série TV : La chouette & Cie
08:24 Jeunesse : Garfield & Cie
08:48 Jeunesse : Garfield & Cie
09:11 Jeunesse : Garfield & Cie
09:36 Jeunesse : Tom et Jerry
10:23 Série TV : Les as de la jungle à la rescoussse
11:08 Jeunesse : Les Dalton
11:16 Jeunesse : Les Dalton
11:23 Jeunesse : Les Dalton
11:31 Jeunesse : En sortant de l'école

11:34 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
11:45 Culture Infos : Expression directe
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
13:20 Divertissement : Inspecteur Barnaby
14:55 Sport : Equitation
14:55 Série TV : Un cas pour deux
15:00 Sport : En course sur France 3
15:25 Culture Infos : Samedi avec vous
14:55 Culture Infos : Déclaration de politique générale du gouvernement
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Harry
17:25 Divertissement : Un livre, un jour
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
18:55 Culture Infos : Objectif indépendance
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:15 Série TV : Plus belle la vie
20:42 Culture Infos : Beau travail
20:45 Divertissement : La voyante
22:20 Culture Infos : Météo
22:22 Culture Infos : Parlons passion
22:25 Culture Infos : Grand Soir 3
23:15 Divertissement : Du côté de chez Dave, l'intégrale

CANAL+

07:05 Série TV : Stella et Sacha
07:15 Série TV : Larva
07:20 Jeunesse : Kika & Bob
07:30 Série TV : Camp Lakebottom
07:45 Série TV : Camp Lakebottom
07:55 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:00 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:10 Série TV : Les Crumpets
08:25 Cinéma : Le choc des générations
10:05 :Jamel Comedy Club
10:35 Cinéma : Né quelque part
11:55 Culture Infos : La météo
12:00 Divertissement : L'oeil de Links
12:45 Culture Infos : Le JT
13:05 Sport : La grille
13:55 Sport : Formule 1
14:30 Sport : Samedi sport
14:45 Sport : Toulouse / Clermont-Auvergne
15:50 Culture Infos : National Geographic
16:35 Cinéma : Cherchez Hortense
18:15 Série TV : Pendant ce temps...
18:17 Série TV : Pendant ce temps...
18:20 Série TV : Mon Oncle Charlie
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Le grand journal
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
20:25 Divertissement : Le petit journal
20:55 Cinéma : La vie domestique
22:28 Divertissement : Plateaux cinéma documentaire
22:30 Cinéma : Mademoiselle C

M

06:00 Divertissement : M6 Music
07:00 Divertissement : Absolument stars
09:45 Série TV : Malcolm
10:10 Série TV : Malcolm
10:35 Série TV : Malcolm
11:10 Sport : Sport 6
11:20 Sport : Turbo
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Culture Infos : Maison à vendre
14:30 : Trois bagues au doigt
15:40 : Une belle rencontre
17:40 : Les reines du shopping
18:50 Culture Infos : 100 % mag
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:50 Cinéma : Le pacte
22:55 Cinéma : Instincts meurtriers

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

Mentalist

Résumé

Lisbon et Jane sont appelés sur une scène de crime par Reede Smith. Ils découvrent le cadavre de Benjamin Marx, suspect d'une ancienne affaire. Marx a été torturé. Smith accuse Jane d'être impliquée dans ce meurtre, mais Jane avoue à Lisbon avoir constitué une fausse liste de suspects sur laquelle était inscrit le nom de Marx. Chaque personne mentionnée devait pouvoir être accusée d'être John le Rouge. Quelqu'un s'est introduit dans son bureau et a volé cette liste. Le criminel élimine maintenant un à un tous ceux qui y apparaissent. Jane contacte Hightower pour savoir qui le surveille et découvre qu'elle serait morte dans un accident au Mexique.

2

19h45

Les pouvoirs extraordinaires du corps humain

Résumé

Après le corps, Adriana Karembeu et Michel Cymes s'intéressent au cerveau, organe mystérieux qui assure la régulation de toutes les fonctions vitales. Le duo découvre qu'il est possible, à tout âge, d'améliorer ses capacités. Grâce à une IRM, l'équipe pénétre dans le cerveau du médecin, pour en comprendre la composition. Le binôme se mesure au cours de tests de QI et de QE, évaluant l'intelligence et l'émotion. Au programme également, des révélations sur l'hypnose et sur la vie du cerveau, le seul organe du corps humain qu'on ne peut pas remplacer, des rencontres avec des personnalités hors norme, et une destination : la Californie, région où se concentrent un grand nombre de recherches décisives dans le domaine de la neurosciences.

**3**

19h45

La voyante



Résumé

Vera Bellini, présidente du Syndicat des thérapies paranormales, se bat pour que les guérisseurs, voyants et magnétiseurs soient reconnus par la médecine officielle. Célèbre voyante qui compte parmi ses clients des députés et des hauts fonctionnaires, Vera obtient le dépôt d'une proposition de loi allant en ce sens. Mais cela provoque une levée de boucliers de la part des tenants de la rationalité. Une polémique éclate, où tous les coups sont permis. L'affrontement est tel qu'il va révéler un lourd secret dans la vie de Vera. Alors qu'elle est sur le point de triompher, plusieurs de ses prédictions se révèlent fausses et remettent en cause son «pouvoir»...

**CANAL+**

19h55

La vie domestique

Résumé

Lors d'un dîner, Juliette écoute sans broncher son mari, Thomas, proviseur dans un lycée défavorisé, répondre avec entrain aux propos racistes, puis sexistes, de leur hôte, un chef d'entreprise qui rééquipe le lycée en ordinatoires. Elle le lui reproche plus tard, mais Thomas ne voit pas le problème. Le lendemain, Juliette refuse les avances de Thomas, puis s'affaire à la préparation du petit déjeuner, tandis que son mari fait écouter de la musique aux enfants. Thomas se souvient-il que Juliette attend une réponse décisive pour reprendre son travail dans l'édition ? Absorbée par ses tâches quotidiennes, Juliette croise le chemin de trois autres femmes au foyer, confrontée chacune à son amertume...

M

19h50

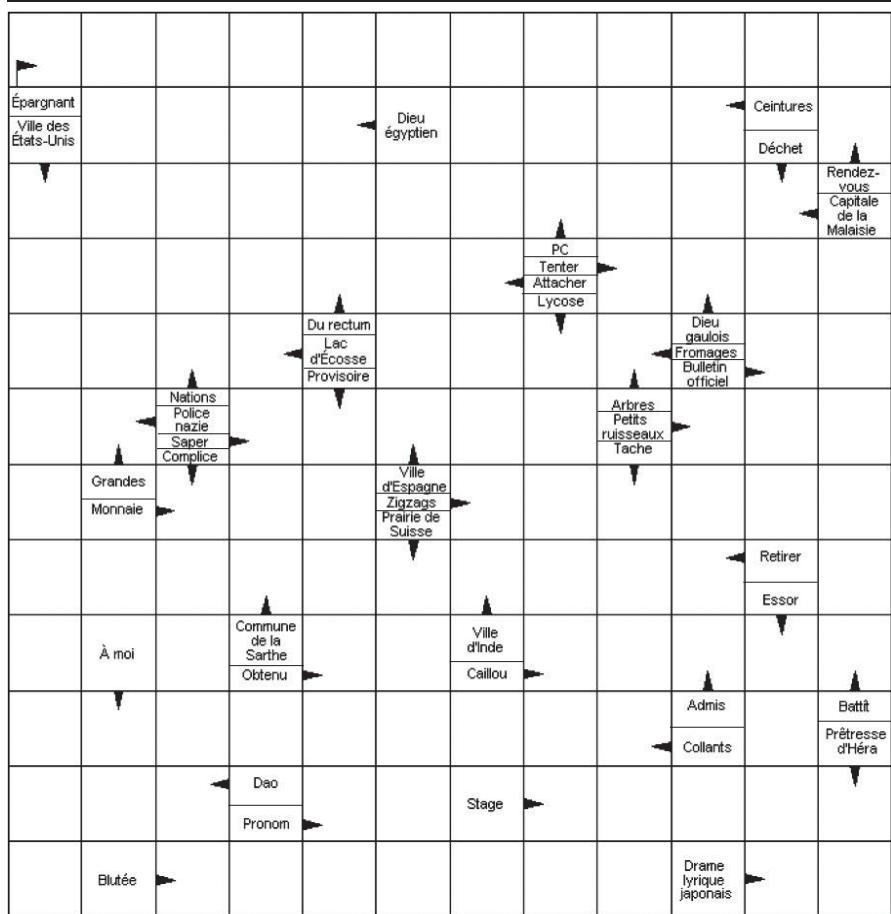
Le pacte



Résumé

La femme de Will Gerard, un professeur d'anglais, vient d'être violemment agressée dans sa voiture. Alors qu'elle est entre la vie et la mort, couchée sur son lit d'hôpital, son mari rencontre un homme, Simon, qui lui propose de la venger. Le mystérieux personnage lui explique qu'il fait partie d'un groupe de citoyens décidés à se faire justice eux-mêmes. Mais cette aide n'est pas gratuite. En échange, Will devra, par la suite, leur rendre un petit service. Pour effacer sa dette, il lui faudra tuer un journaliste. Will refuse, mais se rend compte qu'il est trop tard. Il est pris au piège par une organisation secrète présente dans tous les niveaux de la société...

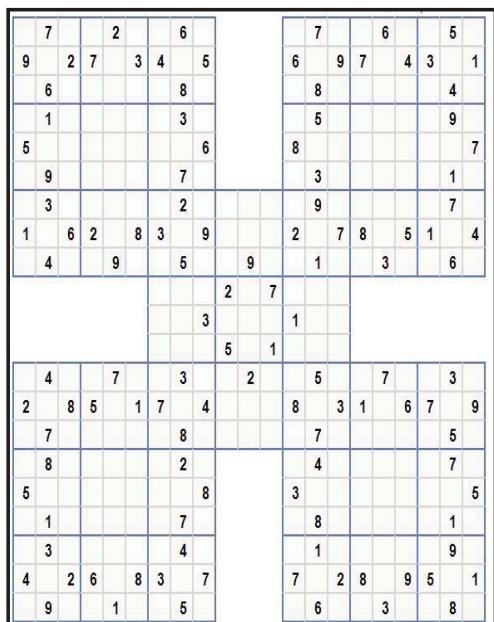
Mots fléchés n°718



Samouraï-Sudoku n°718

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°718

► Horizontalement:

1. Infraliminaire
2. Imposées
3. Langue thaïe - Affluent de la Loire
4. Ch.-l. de canton de la Charente - Maritime - Homme politique chinois - Mammifère
5. Empêches de tomber - Mollusque bivalve marin
6. Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
7. Partie de certains chapeaux - Obtenu
8. Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Planète
9. Carte à jouer - Ch.-l. d'arr. du nord sur l'Helpe M. Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
10. Aigu - Code télégraphique
11. Evêque de Césarée - Écrivain américain

► Verticalement:

1. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
2. Torrent des Alpes du Sud - Auge de maçon
3. Recroqueviller - Dévêtu
4. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
5. Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
6. Mois - Race bovine
7. Éléments d'un test - Cale en forme de V
8. Étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble constituer une étoile nouvelle - Plier cornet - Magnésium
9. Commune de Suisse - Progrès
10. Colère - Ch.-l. de canton de l'Ain
11. Note - Eprouve de l'attirance pour quelqu'un (fém.)
12. Pièce supportant le poids d'un véhicule - Ville d'Allemagne

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Les mots peuvent faire plus mal qu'une blessure.

Proverbe algérien

Il n'y a pas de silo de grains sans déchets.

Proverbe berbère

Qui mange seul s'étangle seul.

Proverbe arabe

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil

Proverbe français

C'est arrivé un 16 septembre

1963 : Union de la Malaisie, du Nord-Borneo, de Sarawak et de Singapour au sein de la nouvelle fédération de Malaisie.

1975 : Indépendance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

1978 : Muhammad Zia-ul-Haq est élu président du Pakistan.

1982 : Massacre de Sabra et Chatila.

1987 : Signature du Protocole de Montréal.

Célébrations

- Journée internationale de la protection de la couche d'ozone (International Day for the Preservation of the Ozone Layer), déclarée par l'Assemblée générale des Nations unies le 19 décembre 1994 pour commémorer la signature du Protocole de Montréal en 1987.

- Semaine européenne de la mobilité.

- **Malaisie** : Fête de la Malaisie, commémore l'établissement de la fédération en 1963.

- **Mexique** : Fête de l'indépendance.

- **Papouasie-Nouvelle-Guinée** : Fête de l'indépendance, vis-à-vis de l'Australie en 1975.

GRAND PRIX ZAGREB

Médaille d'argent et deux 5es places pour le judo algérien

Le judo algérien s'est illustré au Grand Prix Zagreb-2014 (12-14 septembre), en remportant une médaille d'argent, deux 5es places, une 7e et une 15e positions au tableau final sur 46 pays classés, rapporte lundi le site officiel de la fédération internationale de judo (IJF).

La meilleure prestation algérienne a été l'œuvre de Mohamed Amine Tayeb (+100kg) qui est monté sur la 2^e place du podium, après avoir perdu la finale face aux Hollandais Roy Meyer (par deux shido).

Pour atteindre la finale, Tayeb devait passer quatre adversaires qu'il a battus avant terme. L'Algérien a éliminé, tout à tour, le Lituanien Arturs Nikiforenko (1er tour), l'Autrichien Daniel Allers-

terfer, le Roumain Daniel Natae et en demi-finale le Russe Volkov Andrey, après un combat intense.

La consécration de Mohamed Amine Tayeb a été précédée par la 5^e place de Lyès Bouyakoub dans la catégorie des -100kg, après avoir échoué au pied du podium pour le bronze, face au Portugais Jorge Fonseca. Le parcours de Bouyakoub a été, tout de même, honorable dans une catégorie qui a enregistré la participation de 18 concurrents.

Après un tour à blanc, l'Algérien a éliminé Daniel Boueche (Liechtenstein) au second tour, puis le Hongrois Miklos Cirjenyes, avant de s'incliner en demi-finale, devant le Géorgien Aleksandre Mskhaladze (médaille d'argent). La seconde 5^e position rame-

née par la sélection algérienne a été enregistrée par la judokate Imène Agouar chez les (-63kg). Agouar a atteint, également, la demi-finale de sa catégorie qu'elle a perdue face à la Slovène Tina Trstenjak, vainqueur de la médaille d'or.

Imène Agouar pouvait ramener une médaille de bronze si elle avait passé le cap de la Française Maëlle Di Cintio au seul match de repêchage qu'elle avait à disputer.

Avant la demi-finale, la judokate algérienne avait passé un 1er tour à blanc, avant de vaincre la Roumaine Renata Bucatari et l'Australienne Katharina Haecker.

Dans la même catégorie, Souad Elakhal s'est contentée d'un succès, au 1er tour, face à la



Chinoise Hu Yamei, avant de voir son parcours s'arrêter devant l'Italienne Edwige Gwend, qui a pris la 5^e position. La participation algérienne (3 garçons et 3 filles) au Grand Prix de Zagreb-2014 a été ponctuée aussi par la 7^e place de Nourine Fethi (-66kg).

Nourine a gagné deux combats (aux premiers tours), contre, respectivement, l'Italien Piras Matteo et le Serbe Marko Vukicevic, avant de perdre, par la suite devant le Russe Alim Gadanan (médaille d'argent).

Pour sa part, Sonia Asselah (+78kg), n'a pas fait long feu, puisqu'elle a perdu le seul combat qu'elle avait à faire, au second tour, face à l'Ukrainienne Svitlana Iaromka (médaille d'argent) de la catégorie.

BEJAIA : SPORTS MECANIQUES Rallye national : ruée vers l'Est

A l'initiative de la Ligue des sports mécaniques de la wilaya de Bejaia que « pilote » Mme. Dalila Bouktite non sans un enthousiasme toujours intact, un rallye d'envergure nationale qui sillonnera tout l'Est démarra de Bejaia (Arrrière-port CEVITAL-carrefour SNLB) vendredi 19 septembre à 8h après le « coup de sifflet » du P/APC de la capitale des Hammadites. A cet important événement sportif du reste programmé depuis quelque temps déjà dans le cadre du planning 2014 prendront part avec le même engouement qu'on leur connaît quelques 200 amoureux des sports mécaniques entre pilotes, équipages et autres invités. L'itinéraire : Bejaia-arrrière-port (Complexe CEVITAL) direction Sonatrach_Ponts de la Sournnam, Ireyaha, hôtel Tabet, Tala Hamza, Amizour, puis l'amorce des hauteurs, à savoir Barbacha, Kendira, Bouandas, Bougaïa, Ain Roua, Aït Abassa, Séfif, El Eulma, Djemila, Benazouz, Texenna, Jijel, El Milia, Ouled Rahmoune, Ain Abid, Oued Zennati, Hemmam Debagh. Ce sera le lendemain, samedi 20 septembre 2014, que sera enclenchée la seconde étape à partir, donc, de Hemmam Debagh, direction Guelma, Bouchahrine, Héliopolis, Ain Berda, Azzaba, El Harrouch, Zighoud, Didiouche, Ibn Ziad, El Maha, Sidi Khelifa, Oued Athmania, Ain Smara, Ali Mebdjel et, enfin, El Khroub... Il s'agira, sans aucun doute et comme à l'accoutumée, en tout cas tant que ce type d'événement portera la « griffe » du haut de gamme de Dalila Bouktite, d'une vraie kermesse toute liesse...ambulante et motorisée.

A.B.



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE BASKET-BALL (FIBA) Hamane Niang élu premier vice-président

Le président de Fiba Afrique, Hamane Niang, a été élu premier vice-président de la Fiba (Fédération Internationale de basket-ball) et membre du Comité Exécutif le samedi 13 septembre, a indiqué l'instance dirigeante du basketball africain sur son site officiel.

L'élection s'est déroulée en marge de la Coupe du Monde Fiba



2014 qui s'est achevée dimanche 14 septembre à Madrid (Espagne) par la victoire finale des Etats-Unis contre la Serbie 129-92. Hamane Niang, ancien président du conseil de finances de Fiba Afrique, a été élu président lors du seizième congrès de cette institution qui s'est tenu les 31 et 1er Août 2014 à Antananarivo-Madagascar.

FOOTBALL

BLACK-STARS Otto Addo intéressé par la succession de Kwesi Appiah

L'ex-international Ghanéen de football, Otto Addo, est intéressé par le poste de sélectionneur national des « Black Stars », en remplacement de son compatriote, Kwesi Appiah, a annoncé lundi le site Graphic-Sports online. L'ancien défenseur de Hanovre et du Borussia Dortmund (39 ans), actuellement en charge des jeunes catégories de Hamburg (Bundesliga allemande) serait, en effet, intéressé de franchir un nouveau cap depuis sa reconversion, en reprenant les destinées techniques de la sélection de son pays. Quoique, pour l'heure, ce serait le serbe Milovan Rajevac qui se présenterait comme la piste la plus sérieuse pour diriger les Black Stars.

CLASSEMENT WTA Statu quo dans le Top 10

Le classement WTA n'a subi aucun changement lundi dans le Top 10, toujours dominé par l'Américaine Serena Williams devant la Roumaine Simona Halep et la Tchèque Petra Kvitova. L'Allemande Sabine Lisicki a gagné 7 places au 24^e rang au lendemain de sa victoire à Hong Kong, tandis que l'Italienne Karin Knapp a bondi à 27 places (62e) après son titre à Tachkent et que la Croate Mirjana Lucic-Baroni a grimpé de 24 rangs après son succès à Québec.

Top 10 du Classement WTA au 15 septembre:

1. Serena Williams (USA) 9.430
2. Simona Halep (ROM) 6.160
3. Petra Kvitova (CZE) 5.926
4. Maria Sharapova (RUS) 5.575
5. Agnieszka Radwanska (POL) 5.380
6. Li Na (CHN) 5.270
7. Eugénie Bouchard (CAN) 4.443
8. Angelique Kerber (GER) 4.400
9. Caroline Wozniacki (DEN) 4.305
10. Ana Ivanovic (SRB) 3.855.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°717

3	1	8	9	6	7	4	2	5
2	5	9	4	1	3	6	8	7
4	6	7	6	2	8	3	9	1
9	8	6	7	4	1	2	5	3
1	4	5	3	8	2	7	6	9
7	2	3	6	5	9	8	1	4
5	7	4	8	9	6	1	3	2
6	3	2	1	7	5	9	4	8
8	9	1	2	3	4	6	7	5

9	7	1	4	5	2	8	6	3
4	6	3	7	8	9	5	1	2
5	8	2	1	3	6	7	9	4
6	1	5	2	9	7	4	3	8
2	4	9	3	6	8	1	7	5
8	3	7	5	1	4	6	2	9
7	9	8	6	4	3	5	1	2
5	6	4	3	7	9	2	8	1
3	8	7	6	5	1	4	3	9

6	5	4	3	7	9	2	8	1
2	8	7	6	5	1	4	3	9
3	9	1	2	8	4	5	6	7
6	5	4	3	7	9	2	8	1
7	8	9	6	5	1	4	3	2
4	3	2	6	7	8	9	5	3
6	5	8	9	1	3	2	7	4
8	4	7	3	6	5	1	9	2
5	1	9	7	4	2	6	3	8

Mots Croisés N°717

CINTEGABELLE
OTARIE■OSIER
MAGISTER■ERG
PIECETTES■NO
LP■ONEREUSES
AU■TARISSE■T
I■BEC■V■PRIE
SPATH■IMITER
AILS■VENCE■O
NEE■TIR■I■CL
CUZCO■ERODE■
EXERCES■NASE

Mots Fléchés N°717

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CUNNY■UT■P■R
IRASCIBILITE
ED■LOIS.ERE
RIVIERE■BAL
ENEEL■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
TSIDATIQUES

MATCH AVANCÉ L1 MOBILIS (4^E J), CE SOIR À 19 HEURES À SÉTIF, ESS-NAHD

Les Sang et Or défient les Aigles de Sétif

Saïd Ben

Les joueurs du NA Hussein-Dey qui restent sur une bonne prestation face au MC Alger lors de la dernière journée défièrent ce soir à partir de 19 heures au stade du 8-Mai-45 l'Entente de Sétif pour le compte de la quatrième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Cette rencontre a été avancée par la ligue de Football professionnel (LFP) dans la perspective de permettre aux Sétiens de préparer leur demi-finale (aller) de Ligue des champions d'Afrique contre le TP Mazembe (RD Congo), prévue le samedi 20 septembre prochain à Sétif également.

Pour ce périlleux déplacement, le coach du NAHD, Azeddine Aït Djoudi est bien optimiste lui qui déclare que «Je pense que ça ne serait pas une mince affaire devant une bonne équipe de l'ESS. Cependant, nous allons nous présenter avec une envie et une détermination et surtout une grande ambition pour espérer repartir avec un bon résultat. Ce serait une partie indécise dans la mesure où nous voulons confirmer notre résultat face au MCA et que l'ES Sétif sera beaucoup plus concentrée sur sa rencontre de Ligue des champions que sur le match de championnat...», conclut le coach des Sang et Or, Aït Djoudi. Et justement, l'entraîneur de l'ES Sétif, kheireddine Madoui,



annonce que «Nous sommes dans l'obligation de nous passer des services d'un grand nombre de ses habituels titulaires pour ce match contre le NAHD. Les gens oublient que l'emblème national est floué sur le maillot des joueurs lors des matchs de la Ligue des champions...». Ce qui, en décodé, voudrait dire que Madoui pense bien faire tourner son effectif afin d'assurer le

match aller contre le TP Mazembe en ligue des champions, qui est apparemment la priorité pour le moment compte tenu du fait qu'on est juste au début du Championnat. Ce qui poussera certainement les gars du NAHD à tenter de profiter de la situation pour revenir avec un bon résultat de Sétif. D'ailleurs, il est important de rappeler qu'à l'issue de la troisième journée dis-

putée le week-end passé, l'ES Sétif partage la 4^e place avec la JS Saoura et le MO Bejaia avec 5 points chacun alors que le NA Hussein-Dey occupe la dernière place avec seulement un point. Celui arraché samedi dernier face au MC Alger au stade du 20 Août (1-1).

A noter, que concernant cette 4^e journée de la Ligue 1, le match CS Constantine - MCE Eulma est avancé au vendredi 19 septembre prochain au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (19h00) alors que celui devant opposer l'USM Harrach au MC Oran (16h00), au stade 1er novembre à El Mohammadia est également prévu durant cette même journée de vendredi prochain. Enfin, pour ce qui est des cinq autres rencontres de la quatrième journée, ils sont programmés pour le samedi 20 septembre prochain.

S.B.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE DE FOOTBALL (1/2 FINALE/ALLER)

Le TP Mazembe en stage à Accra avant l'ESS

La formation congolaise du TP Mazembe, s'est envolée ce lundi à Accra (Ghana), pour effectuer un stage préparatoire en vue de la demi-finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football face à l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne), prévue le samedi 20 septembre à Sétif, rapporte le site officiel du club basé à Lubumbashi. Le TP Mazembe a bouclé sa première phase préparatoire dimanche, en disputant son dernier match amical à domicile face au Cercle Sportif Don Bosco (2-2). L'effectif de l'équipe congolaise, dirigée par le technicien français, Patrice Carteron, s'est complété avec l'arrivée de l'ensemble des joueurs internationaux, retenus par leurs sélections pour les qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015. Le match retour de la demi-finale de la Ligue des champions se jouera le dimanche 28 septembre à Lubumbashi. Le TP Mazembe, fondé en 1939, avait déjà remporté deux trophées de la Ligue des champions, dans sa nouvelle version, en 2009 et 2010.

APS

PROGRAMME

Aujourd'hui à 19h00 :
stade du 8 mai 45 : ES Sétif – NA Hussein-Dey

Vendredi 19 septembre 2014:
CS Constantine - MCE Eulma
USM Harrach - MC Oran

Samedi 20 septembre 2014:
ASMO-MOB
MCA-JSS
JSK-ASO
CRB-USMBA
RCA-USMA

RAPPEL DU CLASSEMENT

	Pts	J
1- CS Constantine	9	3
2- USM Alger	7	3
3- JS Kabylie	6	3
4 -JS Saoura	5	3
-- MO Bejaia	5	3
-- ES Sétif	5	3
7- ASM Oran	4	3
-- MC Alger	4	3
9-MC El Eulma	3	3
-USM El Harrach	3	3
-RC Arbaa	3	3
-CR Belouizdad	3	3
- MC Oran	3	3
14 -USM Bel Abbès	2	3
--ASO Chlef	2	3
16-NA Hussein Dey	1	3

PUBLICITÉ

Brahimi contribue dans le nul ramené de Guimaraes



L'international algérien, Yacine Brahimi, qui a terminé blessé la précédente rencontre contre l'équipe nationale contre son homologue malien (1-0) mercredi dernier, a tenu sa place dans le onze de départ de sa formation le FC Porto auteur d'un nul (1-1) ramené du terrain de Vitoria Guimaraes, dimanche soir dans le cadre de la 4e journée du championnat de première division portugaise de football. Brahimi, fraîchement transféré aux Dragons en provenance de Granada FC (Liga espagnole), a été égal à lui-même dans ce rendez-vous, contribuant grandement à ce point du nul. Il a été der-

rière le penalty accordé à son équipe et magistralement transformé par le Colombien Jackson Martinez. Le meneur de jeu algérien de 24 ans aurait pu aspirer à mieux si l'arbitre de la rencontre ne lui avait pas refusé un but pour une position de hors jeu pas tout à fait évidente, selon les observateurs.

Il a écopé toutefois d'un carton jaune à la 74^e minute, mais cela ne l'a pas empêché d'aller au bout du match. Après ce nul, Porto garde sa place aux commandes du classement, qu'il partage avec Rio Ave, Vitoria Guimaraes et SL Benfica. Chacune de ces équipes détient 10 points.

FOOTBALL/ PROFESSIONNALISME Reprise des rencontres président FAF-présidents de clubs en octobre



Les rencontres entre le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, et les présidents des clubs professionnels, portant sur l'application du professionnalisme, reprendront en octobre prochain, a appris l'APS lundi auprès d'une source proche du dossier.

La prochaine rencontre, dont la date n'a pas encore été fixée, sera une occasion pour les responsables des clubs d'évaluer le professionnalisme, cinq ans après son instauration, et les décisions qui devraient

être prises pour son «application réelle», précise la même source. «Pour le moment, nous ne pourrons pas parler du vrai professionnalisme tant que les mesures d'accompagnement décidées par l'Etat n'ont pas encore vu le jour sur le terrain. Je pense que nous allons passer une autre saison transitoire, en attendant de progresser dans ce sujet», a affirmé à l'APS le porte-parole de l'ASO Chlef, Abdelkrim Medouar. Lors d'une récente sortie devant la presse, le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, avait indiqué que l'exercice footballistique 2014-2015 devrait permettre la mise en place du «vrai professionnalisme, notamment sur le plan orga-

nisationnel où beaucoup reste à faire». Outre le dossier «brûlant» du professionnalisme, la prochaine rencontre entre les présidents des clubs et Mohamed Raouraoua, portera également sur le sujet de la violence dans les stades et la nécessité de mettre fin à ce fléau. Une première réunion sur cette question s'est déroulée il y a quelques jours au siège de la FAF, mais sans pour autant en décliner sur des décisions. Cette rencontre fait suite au décès tragique de l'attaquant camerounais de la JS Kabylie, Albert Ebossé, atteint par un projectile lancé des tribunes à l'issue du match face à l'USM Alger (1-2), comptant pour la 2e journée du championnat.

LIGUE 1 TUNISIENNE DE FOOTBALL/ ES SAHEL «Beldjilali sera l'attraction du championnat»

Le directeur sportif de l'ES Sahel (Ligue 1 tunisienne de football), Zied Jaziri, n'a pas tardé d'éloges sur le milieu offensif algérien Kaddour Beldjilali, lui prédisant un avenir radieux, à l'occasion de sa première saison avec l'équipe de Sousse.

«Le jour où Kaddour Beldjilali atteindra la plénitude de ses moyens physiques et de ses sensations, il sera sans aucun doute l'attraction de ce championnat», a indiqué le responsable sahélien, cité lundi par le quotidien *La Presse*. Kaddour Beldjilali (26 ans) s'est engagé avec l'ESS durant l'intersaison pour un contrat de trois ans, en provenance de la JS Saoura (Ligue 1 Algérie).

Le joueur algérien a pris part dimanche, dans le onze de départ, au match disputé face CS Hammam-Lif (2-0), dans le cadre de la 5e journée de championnat. Un succès qui a permis aux joueurs de Faouzi Benzarti de prendre la tête du classement avec 10 points, mais avec un match en retard.

Beldjilali s'est illustré notamment en initiant l'action qui a abouti au second but marqué par Nidhal Saïd. Son compatriote, l'attaquant Baghdad Boumedjah, a inscrit lors de ce match son deuxième but de la saison. L'ancien joueur de l'USM Harrach (Ligue 1 Algérie), avait terminé, lors de l'exercice précédent, meilleur buteur du championnat avec 14 réalisations.

pub

Djabou (Club Africain) non aligné contre le CS Sfax

L'international algérien du Club Africain Abdelmoumen Djabou, retenu pour la première fois cette saison à l'occasion du match au sommet contre le CS Sfaxien, s'est contenté de suivre la rencontre à partir du banc de touche. Le stratège algérien du club de la capitale tunisienne, annoncé partant lors du mercato d'été, n'a même pas été incorporé en cours de jeu de cette rencontre soldée par un nul (1-1) sur le terrain du stade Taieb-Mhiri de Sfax, comptant pour la cinquième journée de l'épreuve. Djabou, qui entame sa troisième saison avec le Club Africain, souhaitait changer d'air lors de l'intersaison. Il voulait profiter de ses belles prestations en coupe du Monde au Brésil avec la sélection algérienne pour atterrir dans un club européen. Son souhait n'a pas été exaucé, en raison notamment des exigences financières jugées exorbitantes, de la direction de la formation tunisoise. L'échec de son transfert en Europe l'a ainsi perturbé dans sa préparation de la nouvelle saison. Même en sélection algérienne, il n'a pas été retenu dans la liste des 18 joueurs lors des deux premières rencontres des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) la semaine dernière contre l'Ethiopie et le Mali (victoires 2-1 et 1-0). L'autre joueur algérien du Club Africain, Hichem Belkaroui a été lui aussi absent lors du Clasico face au Club Sportif Sfaxien. L'ancien défenseur de l'USM El Harrach souffre d'une légère déchirure musculaire. Il devra ainsi se reposer pour une période de deux semaines avant de reprendre les entraînements, selon le site officiel du club.

APS

Coup dur pour Badstuber

Holger Badstuber, le défenseur du Bayern, va être opéré d'une grave blessure à une cuisse survenue samedi en championnat d'Allemagne. Holger Badstuber, le défenseur du FC Bayern München, va être opéré d'une grave blessure à une cuisse survenue samedi en championnat d'Allemagne, lors de la victoire 2-0 sur le VfB Stuttgart. Badstuber venait juste de reprendre après 20 mois d'arrêt en raison d'une blessure à un genou. Il sera opéré dans les prochains jours.



TOTTI :
«En Serie A,
il n'y a pas
de match
facile»



Francesco Totti s'est exprimé sur son site officiel, suite à cette victoire contre Empoli sur le score de 1-0, pour cette 2^e journée de Serie A :

«Le match d'aujourd'hui était une rencontre à gagner et nous l'avons fait. Dans notre championnat, il n'existe pas de match abordable ou gagné d'avance, les promus comme Empoli sont difficiles à rencontrer, qu'il faut affronter avec respect, capable d'être bien regroupés et bien organisés. Trois points bons comme le pain.»

ROONEY ÉGALE HENRY

En marquant face aux Queens Park Rangers (4-0) dimanche, Wayne Rooney (28 ans, 4 titularisations et 2 buts en Premier League cette saison) a porté son total à 175 buts en Premier League depuis ses débuts en 2002. L'attaquant de Manchester United rejoint

ainsi Thierry Henry sur la troisième marche des meilleurs buteurs de l'histoire du championnat anglais. Alan Shearer reste loin devant avec 260 buts, suivi par Andy Cole (187 buts).



Hummels vers MU ?

Le quotidien britannique Express affirme que la prochaine recrue de Manchester United, lors du mercato hivernal, ne devrait être autre que le récent champion du monde Mats Hummels. Celui-ci permettrait de solidifier l'arrière-garde mancunienne, clairement le point faible actuel de la formation dirigée par Louis Van Gaal.



FALCAO REPLACANT, PAS POUR LONGTEMPS

Recruté en toute fin de mercato, Radamel Falcao (28 ans) a débuté sur le banc avec Manchester United contre les Queens Park Rangers (4-0).

Concurrent direct de Robin Van Persie et Wayne Rooney, le Colombien aspire pourtant à plus de temps de jeu, a assuré son entraîneur Louis Van Gaal.

«Nous n'avons eu que trois jours ensemble avant le match, en prenant compte des retours des internationaux et du jet-lag, comme dans le cas de Falcao»,

s'est justifié le coach néerlandais après la rencontre.

Falcao a disputé un match amical contre le Brésil aux États-Unis vendredi dernier. Mais Van Gaal n'aura pas une si belle excuse à chaque fois qu'il laisse El Tigre sur le banc.



ALGÉRIE - COSTA RICA**Le Président Bouteflika félicite le président du Costa Rica à l'occasion de la fête nationale de son pays**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République du Costa Rica, Luis Guillermo Solis Rivera, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays. «Il m'est particulièrement agréable, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple ami du Costa Rica», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «C'est aussi l'occasion pour moi de vous exprimer mon entière disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays», a-t-il ajouté.

ALGÉRIE - GUATEMALA**Le Président Bouteflika félicite son homologue du Guatemala pour l'anniversaire de l'indépendance de son pays**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République du Guatemala, Otto Fernando Pérez Molina, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de l'indépendance de son pays.

«La célébration par votre pays du 193^e anniversaire de son indépendance m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bien-être pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité au peuple guatémaltèque ami, a écrit le chef de l'Etat. «C'est aussi l'occasion pour moi de vous exprimer mon entière disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays», a ajouté le Président Bouteflika.

ALGÉRIE - SALVADOR**Le Président Bouteflika félicite son homologue du Salvador à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de son pays**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République du Salvador, Salvador Sanchez Ceren, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de son pays, lui exprimant sa disponibilité à renforcer et développer les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. «La célébration par votre pays du 193^e anniversaire de son indépendance m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bien-être pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple salvadorien ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«J'ai suivi avec un grand intérêt les mesures que vous avez initiées depuis la récente prise de vos hautes et nobles fonctions pour relancer l'économie et protéger et approfondir les acquis sociaux de votre peuple. Ces mesures vous valent respect et soutien au Salvador et de par le monde. Je tiens à vous en féliciter», a-t-il ajouté. «C'est aussi l'occasion pour moi de vous exprimer mon entière disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement des relations d'amitié et de coopération, ainsi qu'au développement des relations bilatérales entre nos deux pays, au bénéfice de nos deux peuples», a encore souligné le Président Bouteflika.

ALGÉRIE - FRANCE**M. Messahel reçoit le chef d'état-major des Armées françaises**

Le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel, a reçu, lundi à Alger, le général d'Armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des Armées françaises, qui effectue une visite en Algérie.



Lors de cette audience, les deux parties ont passé en revue la situation dans la région et les questions d'intérêt commun.

Le général d'Armée Pierre de Villiers effectue



depuis samedi une visite officielle en Algérie à l'invitation du général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire

(ANP). Lors de cette visite, il s'est entretenu dimanche avec le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, avant d'effectuer une visite à l'Ecole d'application des troupes spéciales de Biskra.

ALGÉRIE - KENYA**La coopération économique et la coordination parlementaire au centre de la visite du président du sénat kényan en Algérie**

Le président du Sénat kényan, David Ekwu Ethuro a affirmé lundi à Alger que sa visite en Algérie s'inscrivait dans le cadre du renforcement des relations bilatérales dans les différents domaines notamment la coopération économique et la coordination parlementaire.

«Nous sommes ici en tant que délégués parlementaires pour œuvrer au renforcement des relations entre l'Algérie et le Kenya dans différents domaines au mieux des intérêts des deux pays et de l'Afrique», a déclaré le président du sénat kényan à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene. La visite a pour objectif égale-

ment, a-t-il dit, «le renforcement de la coopération commerciale et économique et la coordination de l'action parlementaire dans le concert des nations et les instances internationales en vue d'unifier la position de l'Afrique vis-à-vis des questions d'actualité».

Le président du sénat kényan est en visite officielle de 5 jours en Algérie, à l'invitation du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah. Au cours de cette visite, M. Ethuro aura des entretiens parlementaires avec le président du Conseil de la Nation et des rencontres avec nombre de responsables d'institutions de l'Etat.

La Chine salut la libération des 2 diplomates algériens enlevés

La Chine a salué la libération des deux diplomates algériens enlevés par un groupe terroriste à Gao au nord du Mali en avril 2012.

Le ministère chinois des Affaires étrangères a salué, par la voix de son porte-parole, la libération des deux diplomates algériens enlevés au Mali tout en présentant les condoléances de la Chine suite à la perte de deux

autres diplomates. Après avoir exprimé la considération de son pays à l'égard du rôle positif de l'Algérie dans la réalisation de la stabilité nationale et de la réconciliation au Mali, la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a précisé que son pays soutient les efforts des pays de la région pour la préservation de la paix, la stabilité et la sécurité.

Deux otages algériens Mourad Kessas et Kedour Miloudi avaient été libérés dernièrement alors que le décès du consul Boualem Saïes des suites d'une maladie chronique et l'assassinat du diplomate Tahar Touati ont été confirmés. Trois otages avaient été libérés quelques jours après l'enlèvement de 7 diplomates du consulat algérien à Gao.

ALGÉRIE - ETATS-UNIS**L'ambassadrice américaine à Alger se recueille à la mémoire des Martyrs de la Révolution algérienne**

La nouvelle ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Joan Polashik, s'est rendue lundi au sanctuaire des martyrs (Maqam Echahid) à Alger où elle s'est recueillie à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale.

Mme Polashik a déposé une gerbe de fleur au pied de la stèle commémorative et a observé une minute de silence. L'ambassadrice américaine a visité, par la suite, le musée national du Moudjahid pour «apprendre davantage sur l'histoire du mouvement d'indépendance de l'Algérie», a-t-elle indiqué dans une déclaration à la presse. «J'éprouve beaucoup de respect pour le courage et la force du peuple algérien qui a fait beaucoup de sacrifices, des années durant, notamment en ce qui concerne son combat pour l'indépendance», a ajouté Mme. Polashik.

Elle a affirmé que les Etats-Unis d'Amérique et l'Algérie partagent une «longue histoire» de coopération et d'amitié, exprimant son souhait de travailler avec le gouvernement et le peuple algériens afin de «renforcer» davantage ces relations.

ALGÉRIE - MONDE ARABE**Le Fonds Monétaire Arabe disponible à contribuer dans la réforme du système financier en Algérie**

Le Fonds monétaire arabe (FMA) est disponible à assister le ministère des Finances dans la réforme du système financier décidée dernièrement par le gouvernement algérien, a affirmé lundi à Alger le président du FMA, Abderrahmane Al Hamidi. Lors d'une audience avec le ministre des Finances, Mohamed Djellab, M. Hamidi a fait part de la «disponibilité de son institution à apporter au ministère des Finances son assistance dans le cadre des réformes en cours, notamment celles relatives au secteur bancaire», précise un communiqué du ministère.

Le président du FMA se trouve actuellement à Alger où il a participé dimanche à la 36^e réunion des Gouverneurs des Banques centrales arabes. Une nouvelle réforme du système financier, visant essentiellement à professionnaliser les banques et à diversifier les sources de financement de l'économie, sera lancée d'ici à la fin de l'année en cours, avait annoncé dimanche à la presse M. Djellab, en marge de cette réunion. Globalement, la réforme prévoit d'élargir la représentation au sein des conseils d'administration des banques (réservée jusqu'ici aux seuls banquiers) et de donner un coup de pouce au développement des systèmes de paiement à travers l'utilisation des nouveaux moyens de paiement, selon le premier argentier du pays.

Elle va également concerner le développement du financement de l'économie, afin de diversifier les sources de ce financement, selon le ministre.

La rencontre de M. Djellab avec le président du FMA a porté également sur la situation économique en Algérie et dont le FMA confirme la bonne santé de ses indicateurs, ainsi que sur le rôle de cette institution et ses relations avec les institutions financières internationales et régionales, ajoute le communiqué. L'Algérie est un membre fondateur du FMA et est le deuxième contributeur à son capital.

APS